

LA CLASSE OUVRIÈRE ET LE SYNDICALISME EN FRANCE DE 1789 À 1965

par Georges VIDALENC (1885-1967)

Ancien Directeur du *Centre d'éducation ouvrière* (C.E.O.)
de la *Confédération générale du Travail - Force ouvrière* (C.G.T.-F.O.)

édité en 1969
par la *Confédération générale du Travail - Force ouvrière* (C.G.T.-F.O.)
avec le timbre de la *Fédération du Livre C.G.T.-F.O.*

Chapitre 4^{ème}:

1871-1884

LE REGROUPEMENT DES FORCES OUVRIÈRES

Après la répression de la Commune, on put croire un moment que les partis d'extrême gauche, et particulièrement les organisations ouvrières, étaient à jamais ruinés. Les meilleurs militants, les plus dynamiques, les plus influents, étaient morts, emprisonnés, déportés ou dispersés et le gouvernement, tout comme l'opinion publique dans son ensemble, témoignait d'une évidente hostilité à l'égard de toute théorie socialiste, et par extension, de toute revendication à caractère social, même modérée, comme de toute manifestation ouvrière collective, quelque légitime qu'en fut l'objet.

Plus que jamais, les classes ouvrières apparaissaient comme des «*classes inférieures*», même des «*classes dangereuses*» à l'égard desquelles il convenait d'intensifier les mesures de surveillance et de rigueur. Les possédants, terrifiés par l'insurrection qui avait ensanglanté Paris et dont ils craignaient le retour, rêvaient d'un rétablissement ou d'un renforcement de disciplines, de hiérarchies et d'institutions susceptibles de contenir le flot populaire. Les plus humains parlaient bien quelquefois de charité, de pardon ou d'oubli, omis presque tous se défiaient des masses ouvrières et se montraient bien décidés à les maintenir dans une étroite subordination, que l'on justifiait en affirmant qu'elle était dans la nature des choses et voulue d'ailleurs par la Providence elle-même. A quoi bon des ménagements à l'égard d'hommes et de femmes dans lesquels on ne voulait voir que des pillards, des assassins et des pétroleuses?

Les années 70 à 80, endeuillées par le souvenir de la défaite, assombries par l'occupation et le paiement d'une lourde indemnité de guerre, furent aussi des années troubles pendant lesquelles les éléments les plus réactionnaires du pays jouèrent le rôle principal. C'est l'époque où l'Assemblée Nationale décrétait que la France avait été justement châtiée et qu'elle devait faire pénitence pour son impiété et son esprit d'agitation et de rébellion et en conséquence la vouait au Sacré Cœur pour effacer jusqu'au souvenir d'un comportement si contraire aux idées d'obéissance et de respect des hiérarchies qu'on s'efforçait de remettre en honneur. Nous retrouverons plus tard et en d'autres circonstances également douloureuses, une mentalité et un comportement analogues chez les mêmes bien pensants et bien pourvus, enclins à penser qu'ils représentent toute la France, ou tout au moins la partie la plus saine de la nation, comme ils le déclaraient modestement.

Dans le pénible travail de reconstruction et de relèvement du pays qui s'effectuait, les travailleurs étaient invités à apporter leur collaboration active, mais docile, en s'abstenant de toute protestation, comme de

toute demande d'amélioration de leurs conditions de vie, tandis que les classes dirigeantes, ces «notables» qui continuaient les anciens privilégiés affirmaient, plus impérieusement que jamais, leur souci de défendre les positions acquises et un état social dont elles étaient les bénéficiaires.

L'histoire difficile et complexe des années qui suivirent la guerre est riche en incidents politiques, dramatiques ou comiques, mais les problèmes sociaux et les questions ouvrières y tiennent peu de place. On les ignore, presque de parti pris, et le monde du travail, d'ailleurs démoralisé par la défaite et privé de ses chefs, n'est pas autorisé à se faire entendre.

En 1872, l'Assemblée Nationale presque unanime déclare que le seul fait d'appartenir à l'*Association Internationale des Travailleurs* constitue un délit qui peut être sanctionné par une peine de prison de trois mois à deux ans, même si l'on ne témoigne d'aucune activité, et que la peine peut être portée à cinq ans pour les dirigeants.

Les motifs qui l'inspiraient étaient assez éloquentes: «Toute association internationale, sous quelque nom que ce soit, qui aura pour but de provoquer à la suspension du travail, à l'abolition du droit de propriété, de la famille, de la religion, du libre exercice des cultes, constitue, par le seul fait de son existence, un attentat contre la paix publique. D'où la sévérité de la répression et Alexandre Zévaès pourra plus tard écrire: «*La jurisprudence aggrave encore le texte de la loi. C'est ainsi que l'insertion, même sans commentaire, dans les colonnes d'un journal, d'un document, convocation, manifeste de l'Association Internationale des Travailleurs, tombait sous le coup de l'article 3 de la loi*» (245).

L'horizon politique est encore trouble à l'époque. L'Assemblée de Versailles hésite à fixer le régime définitif du pays et les représentants de la droite et du centre, qui constituent la majorité, affectent de répéter en toutes occasions que la République n'est que provisoire.

En fait, à maintes reprises, on put croire que la restauration de la monarchie était chose faite, que c'était seulement une question de mois ou même de semaines, et que bientôt le descendant légitime des anciens rois, le comte de Chambord, petit-fils de Charles X, monterait sur le trône de ses aïeux, aux applaudissements du peuple entier, toutes classes réconciliées, et avec la bénédiction de l'Église catholique. Et cette restauration, pensait-on, serait la meilleure garantie contre toute poussée révolutionnaire, car le seul prestige de la majesté royale assurerait la paix sociale.

Il y avait pourtant dans ces espérances une bonne part d'illusions et une certaine méconnaissance des réalités. Il n'entre pas dans notre sujet de retracer les épisodes d'une politique confuse qui devait aboutir en 1875 au vote de ces lois constitutionnelles qui donnèrent à la Troisième République une existence légale. Ce ne fut pas, à proprement parler, un triomphe de l'idée républicaine, mais plutôt un compromis, une solution de lassitude, une sorte de pis-aller auquel se rallièrent nombre de royalistes, impuissants à vaincre les préventions du comte de Chambord à l'égard du drapeau tricolore ou soucieux de ménager les chances du Comte de Paris, représentant des Orléans, Légitimistes et Orléanistes étaient officiellement réconciliés, mais de solides et vigilantes rancunes n'en existaient pas moins entre eux et l'habileté des républicains fut sans doute d'utiliser ces dissensions pour faire accepter, comme une solution, cette république dont Thiers disait: «*Elle est le gouvernement qui nous divise le moins*». En fait, malgré quelques divergences de doctrine, malgré le tumulte au sujet des formes politiques à instaurer, droite, centre-droit et centre-gauche s'accordaient fort bien dans le domaine des affaires et la répartition des influences et des profits. Quelle que fût la forme du gouvernement, ils montraient la même incompétence et la même pusillanimité à l'égard des problèmes sociaux.

Mais quelle était à ce sujet la pensée des masses travailleuses? On sait que les ouvriers ne s'étaient pas sérieusement ralliés à l'Empire, ils n'avaient rien fait pour le défendre, ne le regrettaient pas et ne firent rien pour le rétablir. On pouvait certes trouver parmi les prolétaires, quelques individus qui, par tradition ou sentiment, restaient attachés à l'une des anciennes familles royales: Bourbons ou Orléans, mais le prestige de leurs plus récents représentants: Charles X ou Louis-Philippe, était mince et dans l'ensemble la plupart des éléments populaires des centres industriels étaient de tendance républicaine. Ce n'est pas d'ailleurs en tant qu'ouvriers qu'ils ont à se prononcer au moment des élections; les circonscriptions sont territoriales et comprennent des électeurs de toutes les catégories sociales, parmi lesquels les ouvriers ne forment généralement pas un groupe compact et cohérent. Au lendemain de la Commune il ne pouvait être question de candidatures ouvrières, qui auraient certainement valu aux candidats et à leurs partisans actifs maints désagrèments et il n'y a pas d'élu ouvrier à l'Assemblée de Versailles. Les députés, qu'ils soient de droite, du centre ou de gauche, sont surtout les représentants de la noblesse ou de la bourgeoisie dont ils sont issus, les anciens opposants à l'Empire y représentent la tradition républicaine modérée, tandis que quelques élé-

(245) A. Zévaès, «*Au temps du 16 mai*», Paris, 1932, p.18.

ments, que l'on qualifie de «radicaux», et qui effrayent par certaines intempérances de langage, formulent un programme qui au fond n'est pas très différent de celui des modérés, car ils sont d'accord pour présenter une république rassurante, qui effarouche le moins possible les classes possédantes. Vieux routier de la politique, Thiers affirmait: «*La République sera conservatrice ou ne sera pas*», et c'était aussi l'opinion de beaucoup de républicains, les uns par tempérament et conviction, les autres par tactique, pour se faire accepter de la masse paysanne et de la bourgeoisie, toujours prompts à s'alarmer et à évoquer des souvenirs de destructions et d'émeutes, de barricades et de confiscations, de guerre civile et de guillotine.

Dans les conditions délicates de la vie politique d'alors, il s'agissait de manœuvrer entre légitimistes et orléanistes, de neutraliser les impérialistes qui reprenaient de l'importance, de consolider une république qui n'était que provisoire et que boudaient à la fois les classes dirigeantes françaises et les gouvernements étrangers, et il ne faut donc pas s'étonner si les chefs républicains ont multiplié les avances aux modérés et ont minimisé le plus possible leur programme de réformes, surtout en matière sociale. Notamment ils n'ont jamais manqué une occasion de se désolidariser d'avec la Commune, de condamner les exécutions d'otages et les incendies, de proclamer qu'ils n'avaient rien de commun avec l'*Association Internationale des Travailleurs*, ni avec les socialistes, ni avec les «rouges». Le centre-droit orléaniste et le centre-gauche républicain modéré, rapprochés par des liens de famille et des liaisons de salons, collaboraient volontiers dans les grandes entreprises économiques et financières, comme dans la répartition des portefeuilles ministériels, et se trouvaient d'accord pour conserver à l'égard des problèmes sociaux l'attitude du gouvernement de Louis-Philippe: s'en remettre au libre jeu de la concurrence, s'opposer le plus possible à l'intervention de l'État, sauf naturellement quand il s'agit de lui demander des subventions ou des tarifs douaniers protecteurs, de faire intervenir avec vigueur la gendarmerie et l'armée dans les grèves ou d'inciter les tribunaux à la sévérité dans la répression des atteintes à la propriété et à la liberté du travail.

Une telle politique ne se préoccupait guère de connaître avec précision les conditions de la vie et de la mentalité ouvrières et quelques épisodes sont révélateurs. Soucieuse de comprendre les raisons de l'insurrection de mars 71, l'Assemblée de Versailles, sur la proposition d'Audiffrey-Pasquier, nomma une Commission d'enquête, mais cette commission, qui siégea de 1872 à 1875 et qui interrogea des préfets, des hommes politiques, des chefs d'entreprises, des dirigeants de Chambres de Commerce, se garda bien de consulter un seul ouvrier.

En fait, c'est seulement au moment des élections que ceux qui se réclamaient de la démocratie, essayaient de trouver chez les prolétaires de l'industrie les suffrages nécessaires au succès du candidat républicain et à l'affermissement du régime, mais toujours en les exhortant à la patience et à la modération, pour ne pas compromettre, par des gestes ou des propos inconsidérés, des résultats politiques péniblement acquis; on leur conseillait donc de remettre à plus tard d'éventuelles réformes sociales, d'ailleurs mal précises. Il faut le reconnaître, le plus souvent les ouvriers oublièrent leurs griefs, firent taire leurs rancunes et répondirent favorablement à ces appels; les grands centres industriels donnèrent rapidement des majorités républicaines qui corrigèrent ce que les élections de février 1871 avaient eu de confus et d'équivoque et dissipèrent les illusions royalistes.

Mais nulle part le problème social n'était posé, on osait à peine y faire allusion et le souvenir de *la Commune* pesait lourdement sur toute la politique intérieure. Les *Conseils de guerre* continuèrent à siéger et à condamner jusqu'en 1873 et le régime de l'état de siège fut maintenu à Paris jusqu'en 1876, laissant tout pouvoir aux généraux dont l'hostilité à l'égard des masses populaires était patente. Qu'ils fussent de tradition monarchique ou de conviction bonapartiste, ils étaient également partisans de la manière forte et, par préjugé, ignorance ou incompréhension, ne voyaient dans les travailleurs manuels que des perturbateurs avoués ou en puissance.

C'est dans ces conditions difficiles que s'opéra un premier regroupement des forces ouvrières. Tâche ardue et délicate, qui demandait autant de prudence et d'habileté que de courage et pour laquelle faisaient tristement défaut ces cadres admirables formés sous l'Empire et que la répression avait anéantis, exilés ou dispersés, ou qui, découragés et vieilliss, se tenaient à l'écart de toute vie publique.

Cependant les conditions de la vie économique, assez indépendantes des changements politiques, amenaient une concentration industrielle toujours plus forte, les grandes entreprises se multipliaient, leur importance augmentait, et en conséquence les ouvriers réunis en plus grand nombre sur les lieux de travail se retrouvaient également côte à côte dans les quartiers populaires et les banlieues des grandes villes où ils étaient de plus en plus relégués. Concentration favorable à des rapprochements, favorable à la propagande,

favorable à la formation de la conscience de classe, favorable à l'action clandestine, favorable également à l'esprit de solidarité qui avait d'autant plus d'occasions de se manifester que les conditions de la vie ouvrière restaient difficiles. Certes, la reprise économique fut assez rapide au lendemain de la guerre, mais elle profita davantage aux chefs d'entreprise qu'aux travailleurs de la base qu'on exhortait aux sacrifices et aux restrictions au nom du patriotisme et dont les salaires augmentaient généralement moins vite que le prix des denrées de première nécessité et des loyers.

Des statistiques nombreuses ont été publiées sur les salaires et les prix. Inutile de dire qu'elles ne sont pas toujours concordantes et qu'elles sont même parfois contradictoires. Il convient donc de les accueillir et surtout de les interpréter avec prudence et en tenant compte des transformations qui se produisaient à la même époque dans les esprits comme dans les conditions de vie. Essayons d'en dégager quelques enseignements.

D'après l'enquête très sérieuse faite sur «*Les conditions du travail en France*» et présentée à l'Assemblée Nationale par Ducarre et le Comte de Melun, les salaires moyens étaient en 1871:

à Paris:

pour les hommes: de 3,28 à 4,99 frs

pour les femmes: de 2,12 à 2,78 frs

en province:

pour les hommes: de 2,06 à 2,90 frs

pour les femmes: de 1,07 à 1,48 frs

Comparés aux salaires de 1853, ces chiffres représentent une augmentation moyenne de 35 à 40%, ce qui semble représenter une amélioration substantielle pour l'ensemble. Malheureusement ils ne nous fournissent aucune indication quant à la répartition des salaires dans les différents groupes, et nous avons de sérieuses raisons de penser qu'à Paris, par exemple, le taux de 4fr.99 était rarement atteint et seulement par un nombre infime d'ouvriers qualifiés très habiles, tandis que la plupart des travailleurs non qualifiés, dont le nombre augmentait rapidement, gagnaient moins de 3 francs. Et ces chiffres ne tiennent pas compte non plus de la morte-saison, période de chômage annuelle, fréquente dans beaucoup de métiers aussi bien dans le bâtiment que dans le meuble, dans la mode et la couture que dans le bronze.

En regard, il faut signaler que les prix des objets de consommation courante avaient augmenté au moins dans les mêmes proportions, et que les loyers avaient subi des hausses considérables. Mais surtout nous devons retenir que, du seul fait du rythme d'évolution générale des techniques, les ouvriers n'acceptaient plus les conditions matérielles auxquelles leurs ancêtres avaient été soumis. Ils ne se résignaient plus, ou du moins se résignaient mal, au pain de seigle, aux viandes de seconde catégorie et pour les jours de fête seulement, à l'eau comme boisson habituelle, aux costumes de travail portés en permanence ou aux vêtements d'occasion achetés au carreau du Temple; eux et leurs femmes voulaient le chapeau au lieu de la casquette et du bonnet, ils voulaient plus de confort, plus de bien-être, leur part de joies, de distractions, de fantaisies. Ce que nous appellerions aujourd'hui «*le minimum vital*» avait tendance à s'élever et, inconsciemment peut-être, les travailleurs commencent à souhaiter, pour eux et pour leurs familles, des produits, des objets, des services, dont l'usage semblait autrefois réservé aux seules classes bourgeoises et constituaient un de leurs privilèges: du sucre, du café, une montre, une armoire, etc... Il faut tenir compte de cette nouvelle conception de la vie et des besoins jugés essentiels quand on étudie l'évolution des salaires, et nous devons admettre comme un fait social important à retenir que les salariés ne veulent pas se borner à retrouver le climat social et les conditions de vie dans lesquels travaillaient leurs pères. Il est peu d'observations qui, à juste titre, irritent autant les jeunes que l'éternel et absurde redite de certains anciens: «*De mon temps, on se contentait de...*». Précisément, ils ne veulent plus s'en contenter. Et qui pourrait les en blâmer?

Cette évolution des esprits n'échappait pas aux moralistes et aux économistes qui, ingénument, s'en indignaient, qui dénonçaient le mécontentement injustifié et les prétentions exagérées des travailleurs manuels. Ils les accusaient de ne pas savoir s'accommoder du sort dont s'étaient satisfaits leurs aînés, péché d'orgueil et d'envie, ils déploraient l'insoumission, l'ambition et l'esprit de révolte chez ceux qu'ils avaient connus jadis dociles et résignés. D'où ces lamentations, fréquentes dans la bonne presse comme dans la bonne société, et qui se répéteront pendant longtemps sur la dégénérescence des mœurs, sur les ouvriers qui ne savent plus et ne veulent plus travailler, qui ont perdu le sens du respect, qui veulent se nourrir «*comme les riches*», sur les ouvrières qui veulent porter des chapeaux comme les bourgeoises, sur les familles ouvrières qui ne savent plus «*se tenir à leur place*», qui veulent envoyer leurs enfants au lycée comme les fils de patrons. Il y a, dans ces doléances monotones, le réflexe de défense, peut-être inconscient, d'une classe qui se sent menacée dans nos privilèges.

Qu'il y ait des classes sociales, la bourgeoisie en était bien persuadée quand elle se plaçait dans la ou les

classes «supérieures», mais elle s'indignait quand les ouvriers, prenant conscience de ce fait sociologique, dénoncent cette opposition de classes, qu'ils n'ont ni inventée, ni provoquée, mais qu'ils ont longtemps subie en silence et qu'ils veulent maintenant transformer en une lutte acceptée, qu'ils entendent mener vigoureusement jusqu'à la disparition du salariat et à l'établissement d'une société sans classes. Il faut accepter désormais ce fait nouveau, le prolétariat se refuse à la patience et à la résignation et considérera comme des adversaires ceux qui viendront les lui prêcher.

Commentant les événements de la Commune, Émile Beaussire avait signalé cette nouvelle mentalité des travailleurs de la grande industrie:

«Tous les ouvriers ne sont pas acquis aux émeutes, mais il est certain qu'elles ne se recrutèrent guère que dans leurs rangs. Ils forment une population flottante sans racines dans les villes qu'ils habitent, vivant au jour le jour, et de tous les liens qui rattachent l'individu à l'ordre social, ils ne connaissent que la famille dont beaucoup même s'affranchissent sans scrupule. Ce n'est d'ailleurs pas une population éparse. Le cabaret les réunit après l'atelier, le foyer domestique a rarement assez d'attraits pour les retenir. Ils vivent volontiers ensemble, s'entretenant dans les mêmes sentiments, parfois généreux et patriotiques, le plus souvent haineux à l'égard de toute autorité publique et de toute supériorité sociale» (246).

Compte tenu du préjugé défavorable et de l'attitude de dédaigneuse supériorité qui conditionnent ce jugement, Beaussire voit assez bien l'affirmation d'un comportement de défiance et d'une conscience de classe dans une catégorie sociale, qui se replie sur elle-même et se montre impatiente de la sujétion dans laquelle elle fut longtemps tenue. Peut-être même le voit-il plus clairement que bien des ouvriers qui, timorés ou conformistes, par prudence, ignorance ou passivité, restent à l'écart de toute organisation.

Maxime du Camp, ce polygraphe intempérant, représente de façon caractéristique l'état d'esprit dominant dans la bourgeoisie d'alors. Il a prétendu faire l'histoire de la Commune, mais aveuglé par le parti pris, il n'a voulu voir en elle que le déchaînement de passions sordides et de violences sans raison et, témoin sans sérénité, il a conservé à l'égard des masses populaires parisiennes une hargne et une haine qui apparaissent, même quand il s'efforce au calme. Cependant, dans ses jugements, partiels et fielleux, on découvre quelques notations exactes et d'autant plus intéressantes à retenir qu'elles sont dues à un adversaire déterminé et peu enclin à reconnaître des mérites à l'ennemi. Par exemple, il signale à plusieurs reprises le souci d'indépendance et le sens de la solidarité qui caractérisent ces foules parisiennes, de même que leur effort vers l'émancipation.

«Le peuple de Paris estime que son heure est venue et que la direction générale doit lui appartenir... Il sait que nulle carrière n'est fermée à son intelligence et à son activité, il sait que sous le règne de Louis-Philippe, qui fut un gouvernement presque spécialement livré aux mains de la bourgeoisie, plus d'un ministre avait été ouvrier ou était directement issu de la classe ouvrière, mais cela ne lui suffit pas; ce sont là, dit-il, des exceptions, il ne veut pas se contenter de détacher de lui les individualités remarquables qu'il renferme pour les pousser au sommet, il veut y arriver en masse, non pas isolément mais comme caste, l'expression du nombre étant devenue de droit, il exige son avènement et accuse d'un déni de justice ceux qui le lui contestent. Le mot a été dit, ce sont «les nouvelles couches sociales», qui réclament le gouvernement des destinées du pays. Elles veulent faire contre la bourgeoisie, la révolution qu'au siècle dernier celle-ci a faite contre la noblesse» (247).

Évidemment, de telles prétentions paraissent insoutenables et inadmissibles à Maxime du Camp et à ses pareils, qui ne peuvent comprendre comment ces populations mal lavées, ignorantes, aux mains calleuses, aux gestes gauches, au langage incorrect et grossier, aux habits sans élégance, pouvaient avoir tant d'audace, après avoir, et pendant si longtemps, montré tant de résignation. Ce bourgeois nanti ne peut évidemment pas oublier de reprendre le thème traditionnel, qui veut voir dans l'inconduite et l'ivrognerie, la paresse et le gaspillage, les raisons essentielles, sinon uniques, de la misère prolétarienne. Retenons cette diatribe contre l'habitude de «faire le lundi», si chère à beaucoup d'ouvriers parisiens:

«En dehors des grands chômages accidentels, qui parfois ont l'imprévu et la rigueur d'une épidémie, les ouvriers n'ont-ils pas inventé, pour eux-mêmes, le chômage volontaire, dont les patrons ont à souffrir et qu'ils sont impuissants à combattre...

Dans les ateliers, la paye se fait ordinairement tous les quinze jours, le samedi. La semaine qui suit est en grande partie perdue pour le travail, et beaucoup d'ouvriers prolongent le lundi jusqu'au jeudi ou au vendre-

(246) E. Beaussire, «Les honnêtes gens de Paris sous la Commune», *Revue des deux mondes*, 1^{er} juillet 1871.

(247) M. du Camp, «Paris, ses organes, sa fonction et sa vie», tome VI, Paris 1873, p.365.

di. *Tout chôme alors, les fourneaux sont éteints, les enclumes sont muettes, la besogne attend. A ce métier, le patron ne s'enrichit guère et l'ouvrier non plus, car la paye, gâchée en mauvais plaisirs, ne lui a servi qu'à contracter des dettes... A voir impartialement le fond des choses, on reconnaît que, le plus souvent, l'ouvrier demande un gros salaire, non pas pour épargner et assurer le pain de la vieillesse, mais pour s'amuser et se jeter à travers les jouissances brutales où l'homme se complait. A ce besoin malsain, suffisent à peine 180 cafés-concerts, 258 bals publics et près de 25.000 débits de boissons» (248).*

L'exagération est manifeste et atteint la mauvaise foi. Nous pouvons tout d'abord faire les plus expresses réserves sur l'origine populaire et le passé ouvrier des ministres de Louis-Philippe, et nous ne croyons pas non plus que les maigres salaires des travailleurs leur aient régulièrement permis des débauches aussi prolongées. Et Maxime du Camp aurait peut-être pu se demander si le chômage du lundi, très réel, n'était pas une réaction maladroite, mais excusable et peut-être parfois nécessaire, contre un régime de travail aux journées trop longues et harassantes, qui dans certains cas ignorait même le repos du dimanche consacré au nettoyage des machines ou à la préparation de la besogne de la semaine suivante.

Il est fâcheux que beaucoup d'économistes ou d'hommes politiques, qu'on aurait pu croire mieux informés, plus réfléchis et moins partiaux, aient alors partagé les opinions et les préjugés de Maxime du Camp. Certains conservateurs envisagèrent même de remettre en question quelques-unes des modestes améliorations consenties par le régime précédent, et notamment le droit de coalition.

Dès le 1^{er} juin 1871 (on voit qu'ils ne perdaient pas de temps), Peltreau, Villeneuve et Delsol dénonçaient *«la législation de 1864 qui a compromis l'industrie et conduit à la misère un nombre considérable d'ouvriers»*, et la *Chambre de Commerce de Paris* adressa à la *Commission parlementaire d'enquête sur la situation des classes ouvrières*, un mémoire soulignant les préjudices causés à l'industrie parisienne et les dangers sociaux possibles.

«Sous l'égide de la loi du 25 mai 1864, les ouvriers ont pu constituer une force despotique, qui les fait maîtres de l'atelier et ne tend à rien moins qu'à rendre toute entreprise industrielle basée sur la main-d'œuvre, périlleuse au point de vue financier» (249).

C'était s'inquiéter bien vite et sans raison valable, car nous sommes à quelques jours seulement de la Semaine sanglante et de la rude leçon donnée aux prolétaires. Pauvre *«force despotique»* que ces ouvriers dont un grand nombre étaient encore emprisonnés ou menacés de l'être, mais les classes dirigeantes ne devaient pas oublier de sitôt le gouvernement de la Commune et ses projets, ni l'épouvante de la guerre des rues, aussi ne pensaient-elles le plus souvent qu'à multiplier les mesures de répression et de police pour prévenir le retour de tels éclats. Seuls peut-être, un La Tour du Pin et un Albert de Mun, à la foi chrétienne ardente et au cœur généreux, tout en déplorant et condamnant l'esprit d'insoumission et de révolte, eurent l'idée que peut-être les torts n'étaient pas d'un seul côté, que sans doute les classes dirigeantes n'avaient pas fait tout leur devoir et qu'elles avaient leur part de responsabilités dans l'explosion et les violences qui s'étaient produites. Mais l'emprise de leur origine sociale, de leur éducation et de leur orientation d'esprit firent que les solutions qu'ils préconisèrent: le retour à l'Église catholique et à une vie dominée par le sentiment religieux, ne pouvaient guère avoir un grand retentissement dans une population qui précisément avait souvent abandonné les croyances d'autrefois, ou tout au moins ne leur accordait plus une importance primordiale, et qui, non sans raison, se défiait de l'intervention des prêtres qu'elle avait vus trop souvent alliés à ses pires ennemis et qu'elle retrouvait presque toujours associés aux forces de conservation sociale.

Ce n'est pas diminuer la valeur morale, ni l'idéalisme de l'apostolat d'un Albert de Mun, que de souligner son très faible retentissement dans les masses qu'il voulait toucher et convaincre. En fait, celles-ci n'acceptaient ni le paternalisme des employeurs, ni la direction de l'Église dans les problèmes de leur métier et de leur vie matérielle. Du moins Albert de Mun eut-il le mérite, assez rare à l'époque, de comprendre l'ampleur et l'urgence du problème social et de rechercher une solution.

Les quelques sympathisants qui lui apportèrent leur appui avaient également assez peu de chances d'être entendus. Par exemple Mgr Freppel, évêque d'Angers, rêvant de faire revivre la corporation médiévale qu'il peignait d'idylliques couleurs: *«Des hommes aussi étroitement unis par les liens professionnels ne pouvaient qu'être solidaires les uns des autres... Dans un tel état de choses, il y avait place pour les faibles à côté des forts, et la richesse ou l'intelligence, au lieu d'être une cause de ruine pour personne, tournait au*

(248) M. du Camp, *«Paris, ses organes, sa fonction et sa vie»*, tome VI, Paris 1873, p.248.

(249) Émile Levasseur, *«Questions ouvrières et industrielles en France»*, Paris, 1907, p.642.

profit de tout le monde. Bref, le même métier était, dans une même ville, pour ceux qui l'exerçaient, un signe de ralliement et le principe d'une association, où tous se rencontraient, se respectaient et s'aimaient» (250).

Il célébrera l'œuvre des *Cercles catholiques d'ouvriers*, création de M. de Mun, qui a pour fin principale de travailler à la restauration de la société chrétienne par l'affirmation pleine et entière de la doctrine catholique (251); et il conclut sans équivoque: *«L'établissement des cercles catholiques d'ouvriers n'a jamais été, dans l'esprit de leurs fondateurs, qu'un premier pas vers la reconstruction de tout un ordre de choses oublié ou détruit» (252).*

Étant évêque, Mgr Freppel pensait tout naturellement à rendre à l'Église catholique la prépondérance qu'elle avait eue jadis dans le gouvernement des peuples. Il insistait sur les sympathies témoignées jadis par cette Église aux masses populaires, sur les services qu'elle leur avait rendus:

«Quand est venue l'ère moderne, l'Église s'est-elle ralentie dans sa sollicitude pour l'ouvrier? Plus que jamais nous l'avons enveloppé d'un réseau d'œuvres et d'institutions charitables. A chacun de ses besoins, à chacune de ses souffrances, est venue répondre l'une de ces créations merveilleuses de l'esprit chrétien qui font l'étonnement et l'admiration du monde. Nous avons placé à côté de ses enfants les Frères des Écoles chrétiennes pour les instruire et les élever. Nous lui avons donné à lui-même pour infirmières, pour gardes-malades l'élite des femmes chrétiennes... Nous avons mis à son service, sa vie durant et jusqu'à ses vieux jours, des légions d'anges terrestres sous les traits de la charité... Et qui donc, plus que l'Église, a honoré la condition du travailleur? Est-ce que les éloges les plus pompeux, les tirades les plus sonores, vaudront jamais, pour la classe ouvrière, l'honneur qui rejaillit sur elle de la maison de Nazareth, des souvenirs de l'Incarnation, de l'anoblissement du travail manuel par le Fils de Dieu lui-même?» (253).

Malheureusement, cette phraséologie ne convainquit pas les ouvriers dans leur ensemble et l'appel ne fut guère entendu. Et Mgr Freppel pouvait constater mélancoliquement:

«D'où vient qu'après dix-huit siècles de bienfaits, de dévouements, de luttes en faveur de cet homme (l'ouvrier), nous trouvons chez lui tant d'hostilité?... car il ne faut pas se faire illusion, cette hostilité, elle existe, et là où elle n'existe pas, il y a défiance et froideur» (254).

En fait, cette tentative de reconstituer une corporation ouvrière chrétienne était anachronique et ne pouvait pas réussir. Et Mgr Freppel fulmina en vain contre *«ces coalitions, ces sociétés secrètes, ces ligues ténébreuses, ces associations poussées par des forces occultes»*. Il visait bien sûr l'*Association internationale des Travailleurs*, pourtant moribonde alors, mais dont le souvenir continuait à hanter les conservateurs.

D'autres catholiques éminents s'efforçaient également de convaincre les ouvriers de la nécessité d'un retour à la pratique religieuse, mais leur ton et leur style étaient peu propres à convaincre. Écoutons l'érudit Léon Gautier, bon connaisseur du Moyen Age, mais évidemment moins bien informé sur la pensée des ouvriers de son temps:

«Ce que je pense de l'ouvrier contemporain? Malgré ses fautes et ses erreurs, je me sens pris pour lui d'un grand amour qui est invinciblement provoqué par le Christ. Oui je ferme les yeux, je m'abstrais. J'oublie tant de flammes ignobles, tant de sang, et un sang si pur, si sacrilègement répandu. Tant de ruines, tant de scandales, je les veux éloigner de ma pensée. Je viens à toi, ouvrier païen, ouvrier rebelle à Dieu, et au milieu de tes rébellions et de tes orgies sataniques, je m'approche de toi, qui fus baptisé jadis, et je mets le doigt sur ton cœur pour ne pas désespérer. Ton intelligence est obscure, ta volonté est égarée, mais en vérité il y a encore quelques battements qui permettent une je ne sais quelle espérance» (255).

En même temps que de Mun, mais moins généreux et moins éloquents, quelques économistes et quelques industriels pensaient aussi que le patronat ne doit pas se désintéresser de la condition ouvrière, mais le plus

(250) *La question ouvrière*, Discours en l'église de la Madeleine à Paris, le 1^{er} février 1880.

(251) *Discours aux Cercles catholiques d'ouvriers*, Église de la Madeleine, Paris, le 20 avril 1876.

(252) *Discours au Congrès régional des Cercles catholiques d'ouvriers*, Angers, 1886.

(253) *Discours à l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers*, Église de la Madeleine, Paris, 30 avril 1876, p.15.

(254) Même discours, p.17.

(255) L. Gautier, *«Appel aux ouvriers»*, pour l'inauguration de conférences à la classe ouvrière, 13 janvier 1873.

souvent leurs idées n'allaient guère au-delà d'un paternalisme bon marché, au fond assez méprisant. Ils prétendaient, en effet, que le patron doit s'occuper de ses ouvriers, parce que ceux-ci sont incapables de se conduire eux-mêmes et ont besoin d'une tutelle qui leur épargnera quelques coûteuses erreurs. En fait, cet intérêt, dans la plupart des cas, ne se traduisait que par des aumônes concédées arbitrairement et qui devaient douloureusement affecter les travailleurs ayant quelque dignité. Ces paternalismes n'entendaient pas renoncer au moindre de leurs droits et il ne leur venait pas à l'idée que les ouvriers, qui travaillaient pourtant activement à la prospérité de leurs entreprises, puissent être capables d'en comprendre le fonctionnement et d'être associés d'une façon quelconque à la gestion d'un de ses services, fût-ce même d'un service social. Pourtant, dès 1830, l'un des leurs, Jean Dollfus, de Mulhouse, avait déclaré: «*Le fabricant doit à ses ouvriers autre chose que le salaire*».

On n'avait guère compris l'avertissement de Dollfus. On jugera de ce qu'était le plus généralement le comportement patronal par cet extrait de l'étude que Louis Reybaud consacra à la *Compagnie des Mines d'Anzin*, une des entreprises capitalistes les plus puissantes de l'époque, et dont les dirigeants représentaient assez bien ce qu'on appellera plus tard «*le patronat de combat*». Sur le ton onctueux et bénisseur, presque larmoyant, qui était propre aux moralistes et aux économistes du temps, il exalte les mérites de la *Compagnie* et les bienfaits qu'elle dispense généreusement à toute la population, on pourrait presque croire qu'il s'agit d'une œuvre philanthropique dirigée par des hommes épris de charité et de l'esprit de sacrifice.

«Jeunes ou vieux, il y a place pour tous... aux vieux des tâches faciles, aux jeunes des tâches secondaires, par exemple les aides-galibots, les aides-herscheurs qui roulent les charbons dans les galeries, ou les jeunes filles qui ne travaillent qu'au jour et à des triages peu pénibles, sous les yeux de leurs mères, chargées de les former...

Que de fois la Compagnie supplée à la négligence des parents. Elle veille à ce que les enfants soient vaccinés et, dans les actes qui sont pour eux une date, jamais elle n'est absente, ni les mains vides. Elle leur fournit au moins une partie du costume pour la première communion et leur premier vêtement de fosse tout entier le jour où, âgés de douze ans, ils sont admis aux travaux...

Le même esprit de largesse a inspiré l'établissement de pensions de retraite... La caisse d'Anzin sert des pensions, sans que les intéressés aient fait, à un degré quelconque, la provision. L'âge ou les infirmités ont-ils rendu l'ouvrier mineur impropre à tout travail, il a droit à une pension annuelle, réglée par un tarif et proportionnée à l'âge et aux services. Le minimum est de 12 francs par mois, elle atteint souvent 15 ou 20 francs. Cette pension est réversible en partie, le tiers au moins, sur la tête de la veuve, les orphelins reçoivent un secours mensuel de trois à quatre francs. Enfin, quand un ouvrier vient à mourir, il est d'usage que la Compagnie fournisse le cercueil» (256).

On reste effaré devant ce monument d'inconscience. La *Compagnie* tutélaire intervenant sans cesse dans la vie du mineur, surtout pour l'orienter religieusement et le faire descendre le plus vite possible dans la mine, les retraites dérisoires, augmentées, il est vrai, par la fourniture gratuite du cercueil.

Ce rapport prend une particulière valeur, quand on sait que la *Compagnie d'Anzin*, une des plus anciennes entreprises minières de France, était aussi une des plus prospères, et qu'elle soumettait ses 12.000 salariés à un régime draconien. Les mineurs de fond y gagnaient alors 3 francs pour huit heures de travail effectif et une extraction de 4,75 m³ de charbon, et les femmes au triage étaient payées de 50 centimes à 1,25 fr., les conditions et le climat de travail étaient ceux que Zola devait évoquer quelques années plus tard dans «*Germinal*». Par contre, le «*denier d'Anzin*» était coté à près de 300.000 francs, et actionnaires et administrateurs pouvaient envisager la situation avec optimisme.

Bien que son habitude des enquêtes eût dû l'amener à mieux pénétrer la mentalité ouvrière, Louis Reybaud ne semble pas comprendre que cette charité parcimonieuse était plus humiliante que vraiment utile et que les salaires véritables étaient des salaires de famine. La famille du mineur ne pouvait subsister que si plusieurs de ses membres étaient au travail et personne n'ignorait que la *Compagnie* exerçait sur tout son personnel une tutelle inquisitoriale et tatillonne et que ses sous-ordres, manquant souvent d'intelligence et de doigté, aggravaient par leur comportement les instructions venues d'en haut.

Ce rapport de Louis Reybaud n'est pas un document unique et nous pouvons présenter d'autres textes.

En 1872, la *Compagnie des mines de Liévin* écrivait, dans un rapport au préfet du Pas-de-Calais:

(256) Publié dans la *Revue des deux Mondes* du 1^{er} novembre 1871. La date est à retenir, il s'agit de calmer les esprits des ouvriers en leur montrant qu'il y a de bons patrons et qu'un climat de paix sociale vaut mieux que de stériles révoltes. Il s'agit aussi de dissiper certaines inquiétudes bourgeoises qui se manifestent par la répression continue contre les participants à la *Commune* et on veut rassurer les consciences scrupuleuses qui pourraient avoir des doutes quant à la légitimité de cette répression.

«Les compagnies veulent s'attacher par la reconnaissance, ces ouvriers à l'intérêt desquels elles veillent avec tant de sollicitude. Que ceux-ci s'en montrent dignes, afin que l'harmonie parfaite règne toujours entre eux et le patronat, qu'aucune grève ne vienne troubler celle-là. Cela est possible, lorsque, sous une aussi paternelle et intelligente direction, de tels liens existent».

On n'est jamais si bien servi que par soi-même et la Compagnie mettait à faire son propre éloge une éloquence et une modestie qui eussent dû attendrir les mineurs et leurs familles, si les uns et les autres n'avaient pas été pénétrés de ce fâcheux esprit d'insoumission et de révolte que dénonçaient les publicistes du temps.

Nous trouverons un tout autre point de vue dans le rapport qu'établirent les ajusteurs et tourneurs délégués par leurs camarades à l'Exposition Universelle de Paris en 1878. Eux aussi se sont intéressés à la Compagnie d'Anzin, dont le denier vaut alors 500.000 francs, et ils se demandent ce que, depuis sa fondation, la Compagnie a fait pour les mineurs, qui sont bien pour quelque chose dans sa prospérité. Et ils laissent parler les chiffres:

«En 1825 le mineur gagnait en moyenne 340fr.60 par an, en 1875 il en gagnait 1.130. Il paraît qu'en 1825 un mineur pouvait vivre, lui et sa famille, avec un peu moins de un franc par jour, mais en 1875 Il lui faut plus de trois francs.

On les lui donne, mais pas davantage. Disons le mot: en 1825 on donnait au mineur le moins possible et aujourd'hui c'est absolument la même chose».

Et non sans amertume ils ajoutent: *«Doit-on s'étonner après cela des grèves qui éclatent?... N'est-il pas écoeurant de voir refuser à ces parias la plus légère augmentation, que disons-nous, de voir diminuer de 15% le travail aux pièces?».* C'est cette diminution qui avait été la cause de la grève de 1878.

D'autres professions connaissaient des conditions aussi pénibles, mais ceux qui n'avaient pas à les subir semblaient s'y résigner comme à l'inévitable. L'économiste Paul Leroy-Beaulieu par exemple, qui affirme qu'*«il faut faire œuvre positive et pratique»*, a soin d'ajouter:

«On ne peut supprimer les inévitables épreuves que la loi de nature impose aux êtres humains... Notre société est au plus haut degré compatissante, elle ressent une légitime horreur pour les souffrances qui affligent une partie de ses membres; il faut se mettre en garde cependant contre l'excès de ce sentiment respectable, il y a une part irréductible de maux attachés à la production des biens indispensables à la civilisation moderne» (257).

Commode appel à la fatalité, qui permet à l'observateur de ne pas trop s'attendrir et de ne pas s'attarder, quand il signale par exemple l'existence de ce qu'il appelle *«les métiers désastreux»*, réservés aux femmes à Paris. Il n'ignore pas qu'il y a, chez les fabricants d'allumettes chimiques, de chandelles de suif, de colles, chez les épurateurs d'huiles et de graisses, des femmes qui gagnent de 1fr.25 à 1fr.50 par jour. Chiffres inférieurs de beaucoup aux moyennes officielles, et si bas que quelquefois la rétribution est moindre à Paris qu'en province. Il sait bien aussi que, si les salaires moyens s'établissent dans la capitale à 2fr.14, en fait plus de la moitié d'entre elles gagne moins de 2 francs et que, sur les 120.000 ouvrières de Paris, la plupart vivent, ou plutôt végètent, dans des conditions misérables.

Mais Leroy-Beaulieu écarte vite cette vue attristante et se rassure en déclarant: *«C'est un personnel, à tous points de vue, peu recommandable. Les fabriques sont l'asile de l'ignorance, de la paresse, de la débauche».* Et il ajoute: *«Sur 181 filles de moins de seize ans dans l'industrie allumettière, aucune ne sait lire».* Étrange grief! Comment en aurait-il pu être autrement et pouvait-on les en rendre responsables? Quand et où auraient-elles pu apprendre à lire? Quelles leçons de morale avaient-elles reçues et quels exemples trouvaient-elles dans leur milieu? Enfin, comment pouvaient-elles vivre avec les salaires qu'on leur payait?

Si de telles enquêtes semblent se multiplier alors, c'est une des conséquences de la Commune; les classes dirigeantes, du moins leurs éléments les plus clairvoyants, veulent analyser une situation qui les embarrasse et Leroy-Beaulieu essaye de comprendre. Il étudie, chez ces malheureuses, la répercussion des événements de 1871 et il constate que la grande industrie a attiré les femmes à l'usine et que l'usine leur a donné une mentalité nouvelle:

«Les événements de 1871 ont montré que les idées révolutionnaires faisaient des progrès énormes chez les femmes des classes laborieuses. Le communisme trouve en elles des légions d'adeptes convaincues

(257) P. Leroy-Beaulieu, *«Les ouvrières de fabrique, autrefois et aujourd'hui*, Revue des deux mondes. 1^{er} février 1872.

et dévouées jusqu'à la mort. Dans les grandes villes, Paris et Lyon notamment, les ouvrières industrielles s'enrôlent de plus en plus sous la bannière du socialisme, elles y apportent cette ardeur, cette foi, cette persévérance que les femmes mettent toujours au service des causes qui les entraînent. La grève des ovalistes ou moulinières de Lyon en 1860, et leur affiliation en masse à l'Internationale, paraissent naguère une excentricité sans conséquence. Depuis lors, des coalitions ont eu lieu parmi les ouvrières de divers corps d'état, dans les réunions publiques sous l'Empire le personnel féminin tenait une place importante, le fanatisme des femmes de Paris n'a pas été sans influence sur la conduite et la durée de l'insurrection du 18 mars... il y a bien des causes qui expliquent la fascination qu'exerce aujourd'hui le socialisme sur les ouvrières de la petite industrie: l'affaiblissement des croyances religieuses n'en est pas une des moindres, mais les souffrances matérielles et l'ignorance presque absolue des ouvrières y ont aussi leur part» (258).

Nous pouvons retenir cet aveu, les prolétaires hommes et femmes avaient de bonnes raisons de se plaindre de l'état social du pays, de la façon dont les classes dirigeantes l'administraient et assuraient sa vie économique. Quoique peu instruits pour la plupart, ils ne pouvaient pas ignorer les transformations techniques dans leurs industries, ils voyaient augmenter le rythme et l'ampleur de la production, ils pouvaient voir la montée du chiffre d'affaires et supputer les bénéfices et ils ne pouvaient manquer de constater que leurs familles et eux-mêmes ne profitaient guère de cette prospérité économique et de ces progrès que la presse du temps célébrait avec emphase.

Les faibles garanties que leur assurait la loi n'étaient pas toujours respectées et trop de pauvres gens, démoralisés, ignorants et affamés, poussaient eux-mêmes à cette violation dans l'espoir d'un soulagement immédiat ou pour se concilier les bonnes grâces de l'employeur.

Eugène d'Eichtal en apporte le témoignage:

«Aujourd'hui la loi de 1841 reste en vigueur, mais tout le monde reconnaît qu'elle n'est pas appliquée... Les rapports des instituteurs primaires citent des faits saisissants; ici des enfants de neuf ans travaillent au rouet douze heures par jour, là on les emploie à un ouvrage au-dessus de leurs forces ou nuisible à leur santé. On en fait des êtres étiolés et souffrants pour le reste de leur existence, les ivrognes, les libertins, les paresseux envoient leurs enfants aux fabriques, pour travailler moins eux-mêmes et boire davantage».

Un fonctionnaire de l'Université, qui s'est pendant dix ans occupé de l'Inspection du travail des enfants, écrit en 1867:

«Dans l'espace de quatre ans j'ai dressé une trentaine de procès-verbaux pour des faits scandaleux ou d'une cruauté inouïe. Le préfet a constamment arrêté les poursuites, de peur de compromettre ses bonnes relations avec les grands manufacturiers de son département. Dans l'arrondissement de S..., j'ai trouvé des enfants de quatre à huit ans, occupés à planter des allumettes chimiques dans les trous d'une planche pour faciliter le suffrage... Ces enfants travaillaient treize à quatorze heures par jour, ils avaient l'aspect de véritables cadavres».

Et d'Eichtal conclut, désabusé: *«Aujourd'hui, d'après les dernières statistiques, sur 61 départements ayant des manufactures utilisant des enfants, il y en a environ la moitié où la loi de 1841 reste sans effet» (259).*

Après trente ans! Une fois de plus apparaît la collusion entre les grands intérêts économiques âpres au gain, et les pouvoirs publics qui n'osent ou ne veulent leur imposer le respect de la loi.

Dans de telles conditions, on ne s'étonnera pas que les travailleurs les plus conscients, et c'étaient ceux qui étaient le moins accablés de misère, aient tenté de réagir. Sans avoir jamais lu Karl Marx dont ils ignoraient sans doute jusqu'au nom, ils comprenaient ce que leur condition de prolétaires avait de douloureux, le déni de justice qui les privait d'un juste salaire, et ils comprenaient aussi que d'eux seuls pourrait venir le salut. Instinctivement ils songèrent à une organisation des salariés qui, de leurs faiblesses réunies, pourrait faire une force, et ils pensèrent qu'ils pourraient trouver dans leurs rangs les chefs et les dirigeants capables de leur tracer un programme, capables aussi de les conduire à la bataille.

(258) P. Leroy-Beaulieu, «Le travail des femmes dans la petite industrie et l'instruction professionnelle», Revue des deux mondes, 15 mai 1872.

(259) E. d'Eichtal, «Le travail des enfants», Revue des deux mondes, 15 juillet 1872. Une loi du 22 février 1851 avait rendu applicable aux petits ateliers la loi de 1841, mais on voit qu'elle n'était pas davantage respectée. En 1872 une loi fixera à 12 ans l'âge d'entrée au travail et interdira travaux de nuit et travaux souterrains aux femmes et adolescents de moins de 16 ans. Mais il n'y a toujours pas d'inspection du travail pour la contrôler.

Désormais ils contestent la prétendue supériorité intellectuelle et morale des classes au pouvoir, ils refusent la domination permanente des autorités traditionnelles: noblesse, clergé, bourgeoisie industrielle ou commerçante, professions libérales, hauts fonctionnaires, dirigeants politiques, dont ils n'ignorent ni les insuffisances ni les compromis, ni les défaillances ou les tares. L'idée démocratique, éveillée par la Révolution de 1789 et vivifiée par les révolutions du XIX^{ème} siècle, conservait toute sa force dans leurs milieux, mais si les prolétaires continuent à apporter leurs bulletins de vote aux partis de gauche, ils pensent aussi à des revendications sociales personnelles dont ils entendent poursuivre la réalisation en dehors de l'action parlementaire et par leurs seuls moyens (260).

Mais on devine quelles résistances ils avaient à vaincre, quels obstacles à surmonter et quelles hostilités susciterent leurs premières demandes. N'en retenons qu'un exemple, les propos de ce Maxime du Camp que nous avons déjà cité et qui est très représentatif des éléments conservateurs du pays. Voilà comment il présente à ses lecteurs le peuple de Paris:

«En tête l'aristocratie très respectable des bons ouvriers, empressés au travail, économes et de mœurs excellentes, ils sont le noyau d'où naît la bourgeoisie, car ils deviennent souvent contremaîtres, puis petits patrons; à l'opposé une population dispersée et dangereuse, la gouape, composée de vagabonds, de voleurs, de repris de justice, de souteneurs, etc... environ 45.000 habitants, prêts à tout, constamment disposés à toute action, pourvu qu'elle soit mauvaise; entre les deux on trouve le personnel des grévistes quand même, les apôtres de la libre pensée, à laquelle ils ne comprennent rien, sinon qu'elle paraît en contradiction avec les idées respectées, c'est de là que fleurissent les orateurs d'atelier et de cabaret, ceux qui parlent de «revendications», de «droits imprescriptibles», de la «tyrannie du capital», de «l'exploitation de l'homme par l'homme», et qui abusent, jusqu'à la nausée, de cette logomachie, où les mots sont d'autant plus vides qu'ils sont plus redondants. L'idéal de ces hommes est facile à définir: l'égalité des droits ne leur importe guère, ce qu'ils veulent c'est l'égalité des jouissances... De là une âpre convoitise vers les jouissances matérielles, de là est née l'idée de se substituer, par n'importe quel moyen, à ce que la haine de ces hommes appelle les classes dirigeantes et privilégiées. Leur principale préoccupation est de fonder, d'organiser, dans la tribu ouvrière dont ils font partie, une association, une caisse, une société quelconque, dont ils obtiennent la direction rémunérée, ce qui leur permet de quitter leur outil qui leur fait horreur et qui les humilie» (261).

Bel exemple d'incompréhension et d'hostilité systématique, d'étroitesse d'esprit et de mépris pour le peuple, mais la haine peut quelquefois rendre clairvoyant, et il est exact que les ouvriers entendaient bien constituer leurs propres organisations. Quant aux emplois rémunérés qui permettraient de quitter l'outil, ils n'existaient que dans l'imagination surexcitée de Maxime du Camp. Ce que celui-ci écrivait dans des ouvrages compacts, qui se voulaient d'information, qui avaient un certain succès dans les milieux dits «éclairés», qui lui assuraient une académique notoriété, mais que les ouvriers ne lisaient pas, se retrouvait, présenté sans nuance aucune et avec plus d'exagération encore, appuyé d'informations discutables ou fantaisistes, dans des discours parlementaires, dans des articles de journaux, dans des propos de commerçants ou d'employeurs, et cela les travailleurs ne pouvaient pas l'ignorer. Ils savaient qu'on raillait leurs manières et leur allure, leur langage et leur vêtement, qu'on leur reprochait leur manque d'instruction et leur grossièreté, qu'on ridiculisait leurs propos et leurs écrits, qu'on se gaussait de leurs efforts pour s'instruire et pour s'élever, et qu'on condamnait toutes leurs demandes d'amélioration parce qu'inspirées d'un détestable esprit de révolte.

On leur laissait très clairement entendre qu'ils étaient classe inférieure, vouée par nature aux besognes serviles et aux durs travaux et qu'ils devaient demeurer en cet état, mais que s'ils étaient bien sages et bien dociles, peut-être pourraient-ils obtenir quelques miettes du festin.

En conséquence il ne faut pas s'étonner si, dans l'idéologie ouvrière qui se forme, apparaissent maints caractères qui proviennent de la réaction violente contre cet état d'esprit de la bourgeoisie, l'incompréhension et la défiance des uns provoquant naturellement incompréhension et défiance chez les autres.

On a coutume de vanter, peut-être exagérément, les qualités morales des membres de l'Assemblée

(260) Rapportons à ce propos l'affirmation d'Audiganne, dans sa brochure: «Le travail et les ouvriers sous la 3^{ème} République», Paris, 1873, p.18: «La France est encore plus profondément imbue qu'elle ne le croit elle-même, de l'esprit de 1789; il est dans l'air que nous respirons, il a pénétré jusqu'à la moelle de nos os, il coule dans nos veines avec notre sang; devant le monde c'est notre poste orgueil, comme le caractère distinctif de notre sociabilité...».

(261) M. du Camp, ouvrage cité, tome VI, p.370.

Nationale élue en février 71, quelquefois aussi leurs qualités d'administrateurs, leur sagesse, leur valeur intellectuelle, même si cela est exact en partie, et nous n'en discuterons pas ici, il faut savoir aussi que beaucoup d'entre eux, probablement le plus grand nombre, comprenaient fort mal les besoins et les espérances de leur temps, comme l'importance des transformations économiques qui s'accomplissaient, qu'ils demeuraient attachés à des conceptions politiques et sociales périmées ou tout au moins dépassées, à des idées que la masse des travailleurs ouvriers et paysans n'acceptaient plus sans réserves. L'affirmation qu'Henri V (le comte de Chambord) serait le continuateur direct d'Henri IV pouvait séduire les hobereaux de province ou les habitants du noble Faubourg Saint-Germain, la restauration d'une monarchie parlementaire juste-milieu style Louis-Philippe, que personnifiait le Comte de Paris, pouvait obtenir le soutien des milieux d'affaires et de la bourgeoisie, mais elles n'entraînaient pas l'adhésion enthousiaste des foules, farouchement hostiles à tout ce qui pouvait rappeler l'ancien régime et assez réticentes à l'égard de la toute-puissance de l'argent. Les populations des villes, un peu plus évoluées que celles des campagnes, savaient aussi quelles immenses ressources d'intelligence et de volonté on pouvait trouver parmi elles, et elles n'acceptaient plus, en conséquence, que des éléments bourgeois fussent toujours chargés de penser, de parler ou d'agir en leur nom et à leur place.

Le journaliste Gaston de Saint-Valry, qui au début de la III^{ème} République, vers 1875-77, envoyait d'intéressantes chroniques politiques au journal «*Le Nord*» de Bruxelles, a pu noter dans l'une d'elles :

«On peut dire tout ce qu'on voudra des instincts chimériques, des inclinations révolutionnaires, des convictions ardentes qui travaillent la démocratie et les républicains; sur tous ces points, nul n'est moins disposé que moi à les ménager. Pourtant, la part faite au vice, quand on considère en bloc la division de notre société, on est obligé d'avouer que les aptitudes politiques, le savoir, la capacité, sont plus abondants sur le versant républicain que sur le versant conservateur. L'armée démocratique se recrute mieux que l'armée conservatrice. On me dira qu'elle promet meilleure part du butin après la victoire, tandis que l'autre ne peut rien conquérir, n'assure à ses recrues qu'une maigre solde et une retraite obscure. Je ne suis pas de cet avis. L'armée conservatrice occupe les fertiles provinces gouvernementales, tous les pâturages du budget sont à sa disposition, elle en use largement. Ce qui surprend c'est de voir la médiocrité habituelle de ses enrôlés, c'est de voir ensuite avec quel bagage de lieux communs elle fait la guerre» (262).

Laissons à Saint-Valry la responsabilité de ce jugement qui ne manque pas d'humour, mais retenons que les masses populaires ne manquaient pas d'éléments de qualité et même de valeur, et parmi toutes les organisations démocratiques, les groupements ouvriers ne font pas exception.

Nous ne devons pas oublier cependant que, si les salariés de l'industrie étaient généralement démocrates, s'ils portaient le plus souvent leurs suffrages aux candidats républicains, ils n'étaient pas sans quelques appréhensions. Certes, légitimistes, orléanistes, bonapartistes leur étaient également suspects, mais une république représentée par Thiers, Jules Favre, Jules Simon et Jules Ferry ne leur paraissait pas particulièrement attirante. Les plus avancés auraient souhaité une «*république sociale*», mais c'était un vocable qu'il eût été dangereux d'employer en public.

Le lyonnais Albert Richard représente assez bien cette tendance :

«Dans l'ordre moral il n'y a qu'une barrière sérieuse devant le courant socialiste, et c'est le parti républicain qui l'élève. Elle est déjà bien ébranlée et nous en viendrions immédiatement à bout, s'il n'y avait encore dans le parti républicain quelques hommes purs et intègres qui, inconscients du mal qu'ils font, consentent à passer pour la queue du parti qui a à sa tête des hommes comme les Thiers, les Jules Favre, les Gambetta et compagnie. Il ne faut pas s'y tromper, la République n'existe que parce qu'elle renie le socialisme. Elle existe chez nous et à nos dépens en tendant la main à nos ennemis.

Il y a plus, elle ne peut exister qu'à cette condition, et si le parti républicain acceptait seulement en principe l'idée de la réforme sociale, prise dans son acception la plus modérée et la plus pacifique, la bourgeoisie française referait immédiatement la monarchie» (263).

Jugement sévère, excessif, mais non sans une part de vérité. Cependant l'Assemblée Nationale voulut faire, ou tout au moins sembler faire, quelque chose en faveur de la classe ouvrière. Nous avons déjà signalé la dérisoire enquête menée sur la proposition d'Audiffret-Pasquier dont les résultats n'ont que valeur de médiocre statistique, mais en 1874 quelques mesures furent prises pour essayer de porter remède à des abus, trop criants et déjà souvent dénoncés. La loi de 1841 sur le travail des enfants fut rendue plus opérante, l'entrée au travail fut fixée à douze ans (sauf exceptions) et la durée quotidienne en fut limitée à douze heures pour les jeunes entre 12 et 16 ans, ce qui prouve au surplus que la loi de 1848 fixant la durée

(262) Cité par Robert Dreyfus, «De Monsieur Thiers à Marcel Proust», Paris, 1939, p.223.

(263) A. Richard, «La Révolution sociale et la guerre européenne», Genève, 1876, p.1.

quotidienne du travail à douze heures maximum pour tous n'était pas respectée. Enfin, cette même année 1874, un corps d'inspecteurs du travail fut créé, avec quinze titulaires pour commencer.

Mesures bénignes dont le respect et l'efficacité demeureront pendant longtemps incertains. Eugène Fournière rapporte qu'en cette année 1874, l'État lui-même interdisait à ces inspecteurs l'accès de ses manufactures de tabac. On peut imaginer l'accueil qui leur fut souvent réservé par les industriels du secteur privé. En fait, ce service d'inspection se limitait à Paris et à la Seine et il ne fonctionna vraiment qu'à partir de 1879. De plus, comme l'organisation en province était confiée aux *Conseils généraux*, et que ceux-ci la négligèrent souvent. Il fallut en 1892 la confier au *Ministère du Commerce* pour qu'elle devint effective. A cette date elle n'existait encore que dans vingt départements (264).

Ces longs délais donnent une idée de la lenteur du progrès social et du peu d'empressement des pouvoirs publics à mettre fin à des abus pourtant reconnus. Mais ces mesures modestes, même mal respectées, marquaient les progrès du principe d'intervention et les travailleurs n'en méconnaissaient pas l'intérêt. Toutefois ils souhaitaient agir plus directement et plus vigoureusement, et pour cela il leur fallait des organisations indépendantes.

Les tentatives de regroupement furent d'abord extrêmement discrètes et prudentes pour ne pas éveiller la défiance des autorités promptes à voir partout un renouveau du mouvement communaliste, ni exciter l'hostilité du patronat toujours prêt à licencier un meneur; elles furent strictement corporatives, ne recrutant que des salariés et limitant leur action aux seuls problèmes des salaires, de la durée du travail et de la formation professionnelle, afin de ne pas fournir le moindre prétexte aux interventions de la police.

En mai 1872, par les soins de Joseph Barberet, un ancien rédacteur de «*La Marseillaise*» d'Henri Rochefort, du graveur Chabert et du sculpteur Ottin, fut organisé un «*Cercle de l'Union syndicale ouvrière*» à Paris, réunissant des syndicats de tapissiers, de marbriers, de graveurs, de bijoutiers, de menuisiers, de selliers, d'employés de commerce. C'était une véritable *Bourse du Travail* avant la lettre, qui se proposait de régler, par entente mutuelle, les intérêts communs des employeurs et des employés. L'article 1 des statuts précisait:

«Le Cercle a pour but de chercher à réaliser par l'étude, la concorde et la justice, et en vue du progrès moral et matériel des travailleurs, toutes les améliorations qu'ils sont susceptibles d'obtenir, et de servir d'école pour apprendre à toutes les corporations et syndicats, à faire eux-mêmes leurs propres affaires».

L'article IV interdisait toute discussion politique ou religieuse.

Programme modéré et anodin s'il en fût et qui semblait devoir écarter toutes les inquiétudes du pouvoir. Pourtant le Cercle ne sera jamais autorisé à fonctionner, il sera dissous dès le mois d'octobre de la même année, comme avait été dissoute l'année précédente une société mutuelle de mécaniciens, et bien que ses délégués eussent fait observer au préfet Léon Renault, que l'organisation du Cercle était la copie exacte du groupement des chambres syndicales patronales, réunies solidairement dans l'*Union Nationale du Commerce et de l'Industrie*, mais comme le leur déclara le préfet avec une candeur désarmante et un humour involontaire: «*La Chambre syndicale patronale ne cause aucune inquiétude au gouvernement*», et il ajoutait: «*Nous n'avons rien à vous reprocher, sauf d'organiser des cours professionnels, ce qui ne nous plaît guère*». Deux aveux révélateurs!

La même année 74, une *Union des Ouvriers des Métaux* à Lyon fut dissoute à peine constituée, parce qu'elle inspirait les mêmes craintes.

Les pouvoirs publics étaient hostiles et Joseph Barberet pouvait écrire avec mélancolie:

«Nous voulions prendre l'élite du prolétariat, en former un groupe exemplaire et donner à ce groupe une marche à suivre pour éclairer la masse des ignorants.

Nous voulions prendre corps-à-corps, les uns après les autres, tous les défauts, tous les vices de la classe ouvrière et faire notre possible pour les changer en qualités.

Nous voulions apprendre le respect de soi-même et d'autrui au petit nombre des travailleurs resté, par la misère, sans éducation, leur donner un meilleur maintien public, un langage plus affable.

Nous voulions redresser le jugement de nos camarades incertains sur les points en litige et faire en sorte d'éviter, à l'avenir, les chocs violents et sanglants qui se renouvellent chez nous d'une manière périodique, à la honte des hommes et en dépit de la civilisation.

(264) E. Fournière, «*Ouvriers et patrons*», Paris, 1905, p.55.

Nous voulions présenter cette question sociale sous un jour clair, avec une théorie saine et sous une forme pratique.

Nous voulions créer des cours professionnels pour éclairer les ouvriers faibles sur toutes les difficultés de leur travail et en faire des travailleurs industriels.

Tout cela formait l'ensemble de notre programme. Nous croyions en l'élaborant que, loin d'être entravés, nous allions recevoir les encouragements de tous, sans distinction de nuances, ni d'opinions.

Loin de nous approuver, le fonctionnarisme a suspendu le Cercle de l'Union syndicale ouvrière. Depuis dix-huit mois, le Cercle demeure interdit. Les classes dirigeantes sont par trop ombrageuses. En agissant ainsi, elles préparent l'avènement du quatrième État» (265).

Barberet n'avait que trop raison. Les dirigeants, les militaires et les policiers surtout, croyaient à la vertu de l'état de siège, ils conservaient la hantise de l'*Internationale*, ce groupement mystérieux et redoutable, dont ils surestimaient la puissance, qu'ils avaient rendu responsable de la *Commune* et qu'ils croyaient voir reparaître dans le moindre groupement ouvrier, bien incapables qu'ils étaient de distinguer les diverses nuances d'activité et de pensée de ce monde du travail qu'ils ignoraient.

De leur côté ces premiers organisateurs ouvriers s'efforçaient de se montrer bénins et rassurants pour ne pas fournir prétexte à la répression. Cette attitude d'opportuniste présence ne fut pas partout approuvée, elle provoqua des polémiques et suscita des haines tenaces entre quelques uns des proscrits ou exilés de la *Commune* et les travailleurs des ateliers parisiens, dont certains avaient pourtant combattu à leurs côtés. Ceux-ci s'efforçaient de se montrer respectueux des lois, du gouvernement, des autorités en tout genre, afin de pouvoir reconstituer des organisations ouvrières et reprendre la lutte traditionnelle contre les employeurs, ceux-là les accusant de renier la *Commune* et de faire bon marché de leurs sacrifices. Éternel conflit entre d'anciens frères d'armes séparés par les événements, entre ceux que la défaite a contraints de se réfugier en pays étranger et ceux qui continuent ou reprennent le combat dans le pays même. Ce que les uns appellent prudence, manœuvre, tactique, les autres le qualifient de lâcheté, d'abandon ou de trahison, où ces querelles intestines, qui furent un obstacle de plus à la reprise de l'action ouvrière, en contrarièrent les efforts et se prolongèrent jusqu'à l'amnistie de 1880 et même au delà.

Cependant on assistait, à Paris et à Lyon notamment, à une renaissance du mutuellisme, qui en théorie préconisait bien la conciliation entre le capital et le travail, prétendait s'occuper uniquement de solidarité et d'entraide, mais dans la pratique conduisait souvent à l'organisation de résistance et à la grève et qui développait toujours l'esprit de coopération ouvrière et la conscience de classe.

D'ailleurs malgré les réserves des hommes politiques, des économistes libéraux et des employeurs, en raison de la concentration industrielle croissante, se posait de plus en plus, puisque les conflits devenaient plus nombreux, le problème d'une organisation légale permanente des travailleurs, nécessaire pour assurer le fonctionnement régulier du droit de coalition. Ami de Gambetta, Joseph Barberet se fit le défenseur de l'idée syndicale dans les journaux et les milieux républicains, réclamant pour les ouvriers le droit de s'associer librement. Il se proposait à la fois, de rallier les ouvriers à la République encore mal affermie, en leur montrant que celle-ci ne se désintéressait pas de leur sort et pourrait l'améliorer et de réaliser la paix sociale par le moyen de ces syndicats organisés qui, pensait-il, pourraient substituer les négociations aux grèves et amener une meilleure compréhension entre employeurs et employés. Pour faciliter cette évolution Barberet fut un des premiers à réclamer l'amnistie pour les *Fédérés*, dans l'espoir de faire disparaître les rancunes nées de la guerre civile et de la répression et de pacifier les esprits.

Programme mesuré, séduisant, comportant nombre d'illusions, qui pourtant ne fut pas sans exercer une réelle influence, puisque progressivement une certaine tolérance fut manifesté à l'égard des groupements ouvriers qui se montraient prudents, tolérance qui n'avait rien de bien original d'ailleurs, puisqu'elle rappelait celle des dernières années de l'Empire. En 1872 il y avait déjà une trentaine de chambres syndicales qui fonctionnaient discrètement, mais non sans efficacité, en 1873 il y en avait 55 et en 1875; 135. C'est ce terme de *Chambre syndicale* ou de *Syndicat* qu'on emploiera désormais le plus souvent pour désigner les groupements corporatifs ouvriers. Ces *Chambres* ont un programme volontairement modéré et rassurant, elles limitent leur action à des problèmes pratiques bien déterminés: les contrats d'apprentissage, l'ouverture et le fonctionnement des bureaux de placement, la création de bibliothèques ou de coopératives ouvrières. Mais elles manquent presque toujours de moyens matériels, elles recrutent malaisément les cadres avertis nécessaires, elles rencontrent des difficultés pour faire rentrer les cotisations et ne réussiront pas à créer le journal ouvrier qu'elles souhaitaient: «*journal qui ne fut rédigé, ni par des clubistes, ni par des demi-bourgeois ambitieux*». Pourtant malgré leurs précautions elles n'échappaient pas toujours aux tracasseries d'autorités locales tatillonnes, peu intelligentes, mais habiles à interpréter les textes juridiques dans le sens le plus restrictif et hostiles en principe à tout groupement ouvrier.

(265) J. Barberet, «*Le mouvement ouvrier à Paris de 1870 à 1874*», Paris, 1874.

Barberet justifiera sa tactique en rappelant les difficultés de la conjoncture politique et en vantant la méritoire sagesse des prolétaires qui n'avaient pas voulu compromettre les chances d'établissement d'un gouvernement démocratique:

«De 1872 à 1876 les ouvriers français, surtout les ouvriers parisiens, ont eu durement à souffrir de l'arrêt des transactions commerciales, qui arrêtaient en même temps la production industrielle. Leur misère était atroce... Malgré la faim ils se sont tus. Pourquoi cette abnégation poussée jusqu'au stoïcisme? A cause du mot République... Une grève, dans ces moments d'inquiétude où la démocratie se débattait sous les étreintes convulsives de leurs ennemis, leur eut semblé un crime. Quiconque l'eut proposée se fut mis dans le cas d'être traité de faux-frère» (266).

Mais si ce programme et ces méthodes suscitaient les sarcasmes véhéments des blanquistes et des irréconciliables, ils facilitaient pourtant le recrutement dans des milieux que le souvenir de la *Semaine Sanglante* incitait à une extrême prudence.

Il est malaisé d'apprécier l'importance numérique de ces nouveaux groupements qui nous ont laissé peu de documents écrits sur leur activité. Beaucoup dépendaient essentiellement du dynamisme de quelques militants et disparurent avec eux et nous ne connaissons guère les effectifs qu'ils ont pu réunir ou les services qu'ils ont pu rendre. Leur action sur les conditions de travail et de salaire fut certainement très limitée durant les premières années et nous ne les signalons ici que comme un signe de regroupement des forces ouvrières, comme l'affirmation de cet esprit d'indépendance que montra toujours le prolétariat français.

Martin Nadaud, l'ancien ouvrier maçon, qui fut représentant du peuple en 1848, a montré les lenteurs et les difficultés de cette réorganisation, tout en soulignant l'importance:

«Il se fait un autre mouvement au sein des ateliers, moins radical peut-être que celui qui tend, par l'association, à faire disparaître cette honteuse distinction de maîtres et d'ouvriers, et qui est cependant d'une très haute importance, je veux parler de l'organisation des Chambres syndicales.

Les Chambres syndicales sont une imitation des Trade Unions de l'Angleterre. Il est regrettable que les ouvriers français n'aient pas eu cette pensée trois quarts de siècle plus tôt.

Sans vouloir déprécier le mérite des ouvriers anglais, j'ai la conviction profonde que les ouvriers français eussent servi avec plus de profit la cause générale de l'émancipation des travailleurs. C'est la bourgeoisie qui a paralysé leurs efforts en s'obstinant à violer de génération en génération le droit de réunion et d'association.

... Mais je considère les Chambres syndicales comme n'existant pas encore. Elles sont en voie de formation. Je reconnais qu'il y a un grand désir de la part du peuple à vouloir les consolider, et comme les ouvriers deviennent de plus en plus convaincus qu'ils n'ont qu'à compter sur leurs efforts, leur courage et leur intelligence, nous ne désespérons pas de les voir arriver à un grand degré de puissance» (267).

L'ancien maçon n'avait pas perdu le souvenir de ses origines, il ne souvenait des conditions difficiles dans lesquelles vivait le travailleur manuel et saluait avec sympathie le réveil de la combativité ouvrière:

«Il serait juste de reconnaître que les grèves, malgré ce qu'elles ont de désastreux, indiquent la virilité d'une population... Le premier bienfait est de rapprocher les ouvriers, de créer entre eux des rapports d'estime et d'amitié. Une fois que des hommes ont lutté pour améliorer leur sort, souffert pour ce qu'ils considéraient comme leurs droits, ils ont ensuite plus de dignité, plus de vrai courage, plus de force morale que ceux qui subissent aveuglément la pression du capital et les caprices de leurs maîtres. Enfin, ils valent mieux pour leur famille, pour leur pays, mieux aussi pour servir cette grande et large liberté, sans laquelle les hommes et les nations s'affaissent, s'atrophient et meurent » (267).

Analyse clairvoyante qui associe les qualités du militant à celles de l'homme, et les réclame toutes deux pour mener à bien l'action ouvrière. Ne nous y trompons pas, les travailleurs se souciaient beaucoup de la valeur morale de leurs dirigeants et ne choisissaient guère, pour les mettre à leur tête, ceux dont la valeur professionnelle et la valeur morale laissaient à désirer. Et Nadaud voyait juste également quand il soulignait l'affirmation d'un sentiment de dignité ouvrière réagissant contre les humiliations trop longtemps supportées.

(266) J. Barberet, *«Monographies professionnelles»*, Paris, 1886, tome 1, p.26.

(267) M. Nadaud, *«Les sociétés ouvrières»*, Paris, 1873, p.103.

(268) M. Nadaud, à propos du livre de A. Audiganne, *«Mémoires d'un ouvrier de Paris»*, Paris, 1872. L'étude a été recueillie dans l'ouvrage ultérieur de Nadaud: *«Questions ouvrières en France et en Angleterre»*, Paris, 1884, p.438.

Cela devait se manifester alors de façon assez nette pour qu'un observateur, évidemment moins favorable comme Louis Reybaud, l'ait également remarqué :

«On découvre chez l'ouvrier, quand on l'étudie bien, un sentiment supérieur à son intérêt, c'est un soin jaloux, jusqu'à l'excès, de sa dignité personnelle. Les instincts en cela sont plus forts que le calcul. On s'abuserait donc à chercher l'apaisement de ses prétentions dans des libéralités érigées en système; ce système, comme on l'a souvent vu, produirait l'effet inverse; l'ouvrier n'y verrait qu'une forme plus raffinée de sa dépendance et de sa subordination. Plus on l'obligerait et plus il serait redevable, c'est ce qui lui pèse. Pour ces marchés de gré à gré dont j'ai reproduit les termes (il s'agit de certains travaux en commandite ouvrière) ce qui lui convient surtout, ce qui le détermine, c'est qu'il traite avec le chef d'industrie d'égal à égal et non de supérieur à subordonné. Peut être, dans beaucoup de cas, ces marchés servent-ils moins son intérêt qu'ils ne flattent son amour propre... Le soin de la dignité personnelle est, à tout prendre, un titre qui n'est pas commun, même outré, il parle en faveur des combinaisons qui s'y appuient» (269).

Le témoignage est précieux, venant d'un témoin peu suspect de démagogie et de sympathie excessive pour les revendications ouvrières. Cependant l'époque est peu favorable à ces revendications, même quand elles étaient simplement morales et n'eussent en rien compromis la situation financière des entreprises. Le souvenir de la *Commune* pèse encore sur toutes les décisions qui peuvent concerner les travailleurs manuels dans lesquels les dirigeants se refusent à voir des citoyens à part entière.

Toute protestation contre l'ordre établi semble sacrilège, tout refus d'obéissance, toute insubordination prennent figure d'impiété ou d'hérésie. D'où tant d'appels au repentir, à la pénitence, à l'humilité, tant de cérémonies expiatoires, tant de prières au *Sacré-Cœur* pour lui demander de sauver Rome et la France. M. de Belcastel, député légitimiste conduisait à Paray-le-Monial, un pèlerinage dans lequel figurait près de la moitié des députés, lesquels venaient d'ailleurs de voter l'érection d'une basilique à Montmartre en signe de contrition. La plupart des catholiques, même ceux chez qui la foi était toute formelle, s'accordaient à penser et à proclamer que tout le mal venait de la déchristianisation de la France et que seul un retour à *«la foi de nos pères»* apporterait une solution satisfaisante aux problèmes de l'heure. Conviction sincère chez les uns, attitude commode chez les autres, qui les dispensait de chercher d'autres remèdes.

Nous avons connu en d'autres temps d'analogues confessions larmoyantes et de semblables conversions spectaculaires avec les mêmes appels au repentir, comme celles des années 70 elles n'étaient pas toujours exemptes d'hypocrisie ou d'arrière-pensées et les homélies qui les accompagnaient visaient surtout à écarter ou égarer les recherches de responsabilités.

En août 1872 l'*Union des Associations catholiques* déclarait: *«L'origine du mal social est la perturbation de l'idée de droit. Cette perturbation provient de la proclamation de la souveraineté directe, inaliénable de la nature. D'après ces principes le pouvoir ne descend plus de Dieu, mais remonte du peuple qui le délègue à ses gouvernants»*.

Cette souveraineté du peuple était en effet un des principes essentiels de la Révolution et l'*Union* pensait qu'il convenait de le combattre en toutes circonstances. Même ceux des catholiques qui admettaient l'existence d'un problème social, qui reconnaissaient l'injustice de certaines conditions de vie et en abordaient l'examen dans un esprit de généreuse charité, ne parvenaient pas toujours à se débarrasser du vieux préjugé qui faisait de la classe ouvrière un groupe social inférieur destiné, par sa nature même, à rester éternellement mineur et auquel il eut été malséant d'accorder certains droits.

En 1871 à l'issue d'une réunion où René de la Tour du Pin et Albert de Mun avaient pris la parole, Paul Vri gnault, président de la *Conférence de Saint Vincent de Paul*, déclarait:

«La question ouvrière, à l'heure présente, n'est plus un problème à discuter. Elle se pose devant nous comme une menace, comme un péril permanent. Il faut le résoudre, autrement la société, semblable aux pouvoirs qui agonisent et ne peuvent plus se sauver même en abdiquant, s'entendrait dire ce terrible arrêt: "Il est trop tard".

La Révolution est près d'atteindre son but. Du cerveau des philosophes elle est descendue dans le cœur du peuple et elle organise aujourd'hui, pour une lutte suprême, les ouvriers qui sont la substance de la nation.

Laisserons-nous ces enfants, (car le peuple est un enfant sublime ou égoïste) laisserons-nous ces ouvriers flattés dans leurs passions et leur orgueil, consommer la ruine de la patrie et du monde, ou bien,

(269) L. Reybaud, *«Rapport sur la condition des ouvriers en fer»*, Paris, 1872, p.258.

puisant des forces invincibles au cœur de Jésus ouvrier, nous souvenant des gloires de l'Église en France et de son titre de fille aînée de l'Église, ferons-nous un dernier effort pour sauver le peuple et hâter le règne de Dieu dans l'atelier régénéré» (270).

On ne peut mettre en doute ni la sincérité de l'esprit de charité, ni les intentions généreuses des membres de la *Confrérie de Saint Vincent de Paul*, comme de ceux qui constituèrent et animèrent les premiers cercles ouvriers, mais ils ne pouvaient guère être entendus par les travailleurs manuels qui, pour un grand nombre, ne faisaient plus de la pratique et de la croyance religieuses l'essentiel de leur existence et que ne tourmentaient qu'exceptionnellement les problèmes du l'au-delà et de la vie future. Sans doute il y avait, chez ces catholiques convaincus, un effort clairvoyant et méritoire pour associer la cause de l'Église à celle du peuple, mais ils rencontraient des résistances nombreuses et obstinées dans les milieux bourgeois auxquels ils appartenaient le plus souvent, ils se heurtaient aussi à la hiérarchie ecclésiastique, sceptique quant à la valeur et à l'opportunité de cet apostolat d'un nouveau style et ils rencontraient surtout beaucoup d'indifférence parmi les ouvriers qu'ils voulaient convaincre et que l'évocation de Jésus ouvrier ne suffisait pas à réconcilier avec la religion et à ramener aux pratiques traditionnelles. Qu'ils fussent restés catholiques ou non, les prolétaires des milieux industriels se montraient assez réticents à l'égard du clergé et se souciaient peu de le voir intervenir dans leur vie professionnelle. Dans ces conditions on comprend que les exhortations des dirigeants de cercles ou des prélats qui s'y ralliaient comme Mgr Freppel n'aient pas eu grand retentissement.

Albert Richard, le militant lyonnais, a souligné cette hostilité des masses populaires, tout au moins d'éléments importants parmi ces masses, à la religion et surtout à l'Église, et il lui attribue une origine sociale: *«Les révolutionnaires haïssent le plus souvent la religion, non à cause de ses dogmes, mais parce qu'elle montre trop sa partialité pour la réaction» (271).*

L'explosion de la Commune avait bien montré quelle hostilité latente contre l'Église catholique existait dans certains milieux ouvriers, mais cette hostilité n'était nullement générale et c'est le plus souvent l'indifférence qu'on y rencontrait. Dans l'histoire de la 3^{ème} République, les manifestations anticléricales les plus tapageuses seront généralement le fait d'éléments bourgeois ou intellectuels, les travailleurs manuels se bornant, dans la plupart des cas, à ignorer les enseignements de l'Église et à tenir à l'écart ses représentants. Même chez ceux qui se disaient catholiques et qui acceptaient encore, par tradition ou respect humain, les cérémonies religieuses du baptême, de la première communion, du mariage ou des funérailles, il n'y avait là le plus souvent simples manifestations de conformisme familial ou local que nulle conviction profonde n'accompagnait. Ces mêmes hommes et ces mêmes femmes, que l'on qualifiait, et qui se qualifiaient parfois de catholiques, laissaient peu de place dans leur vie à la pensée ou l'inquiétude religieuses, comme à l'espoir d'une autre vie, et surtout ils n'aimaient pas que le prêtre vint se mêler de leurs affaires privées ou de leur orientation politique.

Évidemment cet éloignement et cette défiance n'étaient pas unanimes, les attitudes se modifieront dans certaines régions et certains milieux, notamment après l'encyclique *«Rerum Novarum»* en 1891, mais il faut cependant admettre que beaucoup de milieux populaires ouvriers vivaient dans une complète ignorance du problème religieux. Quelles modifications sont intervenues par la suite?

Cela est difficile à préciser, mais malgré quelques conversions retentissantes, l'apostolat admirable de certains prêtres, le développement même de la *Jeunesse Ouvrière Catholique* (J.O.C.), la tentative originale des prêtres ouvriers ou la main tendue occasionnellement par le *Parti communiste* aux catholiques suivant les nécessités et les variations de sa politique, pas même la croissance des syndicats chrétiens (C.F.T.C.) ne doivent nous faire illusion, beaucoup d'ouvriers sont d'une extrême tolérance en matière de religion parce qu'ils considèrent ce problème comme secondaire, dépassé ou même inexistant, parce qu'ils l'oublient ou qu'ils l'ignorent.

Il n'en était pas de même au cours des années soixante dix, les rancunes étaient vives et l'hostilité se manifestait fréquemment parce que les travailleurs avaient vu trop souvent l'Église catholique aux côtés des forces d'oppression, des pouvoirs publics et du patronat. Ils accepteront plus tard la collaboration de certains prêtres dévoués, de quelques *«abbés sociaux»*, ils conserveront le souvenir de l'abbé Lemire ou de la sœur Rosalie, mais ils accepteront malaisément de subordonner la direction de leurs luttes économiques à des éléments étrangers à leur classe et ils tiendront en défiance le prêtre dont ils ne comprennent plus le langage ni les aspirations.

(270) Réunion du 24 décembre 1871.

(271) A. Richard, *«La science de la répression et celle de la révolte»*, Genève, 1877, p.6.

Les problèmes que le monde du travail doit résoudre chaque jour sont affreusement terre à terre, il s'agit de quelques décimes de plus ou de moins dans le salaire, de quelques quarts d'heure de travail à supprimer, de l'équilibre difficile et souvent compromis du budget familial, de quelques menues mesures de protection à obtenir de pouvoirs publics plus généreux de promesses que de réalisations effectives. Mais malgré cette médiocrité des problèmes quotidiens, les éléments les plus conscients du prolétariat ont claire vision de leur condition et des possibilités d'affranchissement. Ils s'intéressent à l'évolution générale de l'économie et du rôle qu'ils y assument, ils essayent aussi de se renseigner sur les transformations économiques du monde et les observations qu'ils formulent ne sont pas sans valeur.

Nous en trouverons maints exemples dans les rapports des délégués ouvriers que, suivant une tradition déjà ancienne, leurs camarades avaient envoyés à l'Exposition de Vienne en Autriche en 1873. Voici par exemple, dans celui des instituteurs:

«Esclave, le travailleur était la propriété absolue du maître; «serf il appartenait à la glèbe; affranchi et salarié, il est libre de sa personne, mais non de sa volonté, il tient au maître qui l'a libéré et au salaire qui dépend du besoin et du caprice de celui qui le paie.

Dans l'un et l'autre cas, les intérêts sont diamétralement opposés; le rôle de la société nouvelle est de les réunir en les rendant convergents par l'association intégrale du travail, de l'intelligence et du capital. Cette association pour le juste équilibre des obligations et l'équitable répartition amènera l'apaisement général et l'établissement de la justice» (272).

Déclaration un peu verbeuse et sans précision, qui servira de modèle à beaucoup d'autres analogues, mais qui montre que les travailleurs ont conscience de l'exploitation dont ils sont victimes et qu'ils aspirent à une société plus équitable et plus fraternelle.

Il faut rappeler qu'au moment où se préparait cette exposition de Vienne, Tolain avait demandé une subvention de 100.000 francs pour faciliter le voyage des délégations, mais que l'Assemblée Nationale avait rejeté la proposition. Grâce cependant à une souscription du *«Corsaire»*, que dirigeait Eugène Portalis et aussi à des collectes faites dans les ateliers, la somme avait pu être recueillie et une délégation de 107 ouvriers put être envoyée à Vienne où elle séjourna du 4 au 13 août.

Suivant l'usage les participants rédigèrent leurs impressions, à la fois sur l'aspect technique des objets exposés, sur l'outillage, et sur la condition des ouvriers dans les différents pays. M. Paul Leroy-Beaulieu, qui a analysé ces rapports, en a dégagé quelques caractères, qui lui semblent d'ailleurs fort inquiétants pour l'ordre établi.

«Dans tous ces rapports, il se dégage une pensée commune, c'est que les prolétaires doivent travailler à leur affranchissement, à leur émancipation, ces deux mots reviennent sans cesse; la plupart ajoutant, il est vrai, que cette émancipation doit être progressive, qu'on ne saurait l'atteindre d'un seul bond, ni par des moyens violents, mais qu'entendent les délégués par l'émancipation des travailleurs? Est-ce simplement une hausse de salaires, une réduction des heures de travail, la participation aux bénéfices, la fondation de caisses de retraites pour la vieillesse? Ce n'est rien de tout cela, c'est la suppression du «salarial» et du patronat.

En 1873 presque tous ces rapports établissent comme une sorte de dogme, qu'il ne faut pas compter sur l'État, qu'il ne faut rien lui demander. Les ouvriers ont plus conscience de leur propre force, ceux-mêmes qui réclament l'institution du crédit gratuit, l'abolition du salariat, du marchandage, du commerce de détail, croient pouvoir, par leurs seuls efforts et avec le temps, obtenir ces changements considérables» (273).

Leroy-Beaulieu voyait assez juste. Certes les ouvriers avaient quelque raison de se méfier de l'État et de ne compter que sur leur action personnelle. Les divers gouvernements qui s'étaient succédés depuis 1815: Restauration, Monarchie de Juillet, Deuxième République, Second Empire, tout comme la jeune Troisième République, n'avaient pas fait de la question sociale et du bien-être ouvrier leur préoccupation essentielle et les quelques lois de protection qui avaient été votées n'avaient été consenties que sous la pression des événements et comme à regret. Le gouvernement des années soixante dix ne paraissait guère mieux disposé, ni plus compréhensif et les travailleurs des ateliers et des usines avaient raison de penser que c'est de leur propre organisation et de leurs seuls efforts, que pourrait naître une société moins oppressive. Ils continuaient d'ailleurs la tradition du *Manifeste des Soixante* et de la *Première Internationale*, tout au moins de la tendance Bakounine, et ils affirmaient déjà, ce qui devait être une des caractéristiques du syndicalisme français, le souci d'indépendance à l'égard des partis politiques.

(272) Cité dans Xavier Roux, *«Les utopies et les réalités de la question sociale»*, Paris, 1876, p.176 du rapport.

(273) P. Leroy-Beaulieu, *«Les aspirations des ouvriers et leurs projets de réformes sociales»*, Revue des deux mondes, 1^{er} juillet 1875.

Ceux qui réfléchissent ont compris l'évolution inévitable de l'industrie, l'importance croissante de la technique, les nécessaires transformations de l'outillage et des méthodes de travail, le rôle de plus en plus considérable des machines et de la force motrice: il n'y a plus chez eux la vieille défiance qui poussait les canuts lyonnais à détruire le métier à tisser de Jacquard et les tisseurs de Louviers à briser les premiers métiers mécaniques. La machine à vapeur, la machine-outil, sont maintenant des éléments de travail acceptés dans tous les ateliers et les ouvriers habiles tirent fierté de les conduire et revendiquent même le mérite de nombreux perfectionnements et inventions de détail. C'est pourquoi les mécaniciens de précision concluent à l'adaptation nécessaire aux nouvelles techniques. «*C'est un besoin impérieux du présent, d'avoir des connaissances suffisantes pour que l'ouvrier puisse tourner à son profit l'action révolutionnaire des machines-outils dans la main d'œuvre mécanique*». Et les cordonniers, les ouvriers en voitures, les typographes, réagissent de même façon, tout en déplorant l'abus de la division du travail et du travail aux pièces, qui entraînent la diminution de la qualité professionnelle et sa dévaluation, aussi concluent-ils sur la nécessité de la réorganisation de l'apprentissage.

Il est remarquable, que, deux années seulement après la Commune, la classe ouvrière française ait pu présenter déjà ces preuves de maturité, ce souci d'organisation méthodique, cette compréhension de l'évolution industrielle et des adaptations nécessaires, ce désir d'y jouer son rôle. Et ce ne sont pas seulement des vues théoriques, une simple aspiration; une organisation ouvrière est en train de se reconstituer, des chambres syndicales se forment, non reconnues mais pourtant tolérées, et avec toute la prudence commandée par l'état du siège et la surveillance policière, les travailleurs s'exercent aux problèmes administratifs et formulent leurs programmes d'action.

Xavier Roux, disciple de Frédéric Le Play et rédacteur à «*La Gazette de France*», le grand journal légitimiste, leur reproche rudement ce comportement qu'il juge séditieux et leur laisse entendre que la bienveillance des pouvoirs publics dépendra de la soumission ouvrière.

«Les chambres syndicales ouvrières ont beaucoup de défauts. Le principe auquel elles doivent leur existence est faux et pourrait être dangereux. Les doctrines auxquelles elles empruntent leur programme sont pénétrées d'erreurs sociales et religieuses. Le plus souvent, dans ces réunions où se discutent les intérêts matériels, les intérêts moraux les plus sacrés sont offensés, méconnus, trahis. Plusieurs fois leurs débats roulent sur des sujets chimériques et enflamment les esprits par des utopies. Enfin l'un des effets les plus remarquables de ces chambres syndicales est de tourner l'ardeur des ouvriers vers des espérances irréalisables, que, pour le malheur du pays, les ouvriers essaieraient de réaliser si le pouvoir politique tombait entre leurs mains avant l'expérience définitive qui les instruira... Oui, ce sont là d'immenses défauts, propres à justifier l'hésitation qu'éprouvent les hommes d'État à ne point vouloir attribuer aux Chambres syndicales une existence légale» (274).

Il ne fait point mystère d'ailleurs de ses opinions et opposant à ces *Chambres syndicales* dangereuses l'ancien régime des corporations, auxquelles il prête gratuitement toutes les vertus, il conclut:

«*Dans le régime nouveau nous avons reconnu deux sociétés, celle qui subit l'empire des lois de la Révolution et celle qui les rejette pour chercher sa règle de conduite dans les sentiments de justice et de générosité. La dernière seule nous offre le spectacle d'ateliers prospères*» (275).

Les hésitations des «*Hommes d'État*», comme de tout le personnel politique devaient se prolonger assez longtemps, comme l'on sait, car c'est seulement en 1884 que le syndicalisme devint légal. Il va de soi que les défiances du pouvoir étaient beaucoup moins marquées quand il s'agissait des *Chambres syndicales* patronales, lesquelles bénéficiaient d'une très large tolérance valant autorisation légale et que la police se gardait bien de surveiller de près. La bourgeoisie conservatrice qui est au pouvoir ne fait pas mystère de ses intentions, maintenir le régime social et les privilèges économiques dont elle profite, quelle que soit par ailleurs la forme du gouvernement et son orientation politique. Et sur ce point Jules Grévy pense comme le maréchal de Mac Mahon qui pensait comme Thiers, et le Centre gauche et la Gauche sont généralement en accord avec le Centre droite et la Droite.

Pourtant on ne peut plus nier l'existence d'une classe de prolétaires, affectée aux plus dures besognes et vivant souvent dans une extrême précarité, les scrupuleux s'en affligent et s'en inquiètent, mais les autres, les plus nombreux, semblent considérer cette misère comme la rançon normale de toute civilisation, «*la ran-*

(274) X. Roux, Ouvrage cité, p.82.

(275) X. Roux, Ouvrage cité, p.267.

çon du progrès», comme un mal sans remède possible, et dont ils s'accommodent d'ailleurs avec la facile résignation de ceux qui ne sont pas personnellement atteints.

En protestation contre ce conformisme, trop aisément résigné. Yves Guyot et Sigismond Lacroix écrivirent en 1874 une *«Histoire des Prolétaires»* qui contenait quelques vérités désagréables, de nature à troubler la quiétude des satisfaits et à provoquer leurs protestations indignées :

«Le prolétaire dans notre siècle d'industrialisme, c'est tout simplement une unité mécanique, une dent d'engrenage dans la fabrication, c'est le complément du métier, c'est un appendice à la vapeur.

Malheureusement, et par une prétention inconcevable, cette unité mécanique, cette dent d'engrenage, cet organe de transmission de mouvement, ça se figure être un homme, ça se figure avoir droit de vivre sans mourir de faim, ça croit avoir droit à épouser une femme et à élever des enfants, ça veut s'instruire, ça veut penser, ça a des idées politiques.

Nous avons beau leur dire: "Si vous n'avez pas de pain dans le ventre, nous y mettrons des baïonnettes" (paroles d'un fabricant de Lyon en 1831), et de la menace nous avons beau passer à l'action, le mal n'a fait que s'aggraver. Le XIX^{ème} siècle est le siècle des ouvriers, malgré tous nos efforts pour qu'il soit le siècle des patrons.

Voilà ce que me répondra, si je l'interroge, un homme conservateur, éligible sous le gouvernement de Juillet, partisan du coup d'État plébiscitaire, dévoué jusqu'à Sedan, maintenant républicain honnête et modéré, homme de «l'ordre» avant tout et ne comprenant que l'ordre appuyé sur la force, parce que son ordre est la négation du droit» (276).

L'intention polémique est évidente, mais les deux auteurs exagéraient à peine et le régime de «l'ordre moral» de Mac Mahon et du duc de Broglie allait montrer la persistance de ce conservatisme étroit, malveillant et sans intelligence, toujours en retard d'une idée, d'une réforme ou d'une année, qui demeura longtemps, et demeure peut-être encore, l'état d'esprit dominant d'une notable partie de notre bourgeoisie, toute disposée à considérer comme équitable, et par conséquent définitif, un état social dont elle est la principale bénéficiaire.

Comment s'étonner alors du développement d'une conscience de classe souvent hostile et pour le moins défiante, chez ces prolétaires que l'on méprisait tout en les craignant? L'expression *«complexe d'infériorité»* n'était pas encore à la mode, mais les travailleurs soutiraient de la condition servile dans laquelle on les voulait maintenir, du décor lamentable de leur travail et de leur vie, de leur insuffisante éducation, et ils s'en revanchaient par des brutalités voulues de paroles et de gestes pour extérioriser leurs sentiments de dédain et d'envie tout à la fois, à l'égard de cette bourgeoisie qui leur apparaissait comme l'ennemi numéro un.

Henri Baudrillart a insisté sur ce comportement des travailleurs qui ne veulent demander aux pouvoirs comme au patronat, ni faveur, ni conseil, ni appui.

«Le trait le plus fâcheux peut-être de la situation générale, trait commun à tous les centres textiles, c'est une sorte de parti pris à se passer du capital. Un socialisme vague, des mécontentements le plus souvent peu justifiés, une défiance qui s'étend même au bien, quelquefois des essais plus honorables d'association, qui manquaient des conditions de succès les plus élémentaires, indiquaient, dans la population livrée à cette industrie, une situation d'esprit, une tendance de volonté, qu'on ne peut voir se développer sans s'en préoccuper. Au reste, cette maladie n'est pas propre aux seules industries textiles et elle n'atteint pas uniquement les manufactures. C'est une triste vérité à reconnaître que, depuis le jour où l'auteur a commencé à étudier attentivement notre régime industriel, ce mal, qu'on avait pu croire pendant quelques années apaisé, n'avait cessé de couvrir et a reparu avec plus de gravité et d'étendue dans la population ouvrière» (277).

Et Baudrillart souligne également que *«le prolétaire veut faire ses affaires lui-même et se dresse contre le paternalisme»*. De la lecture des rapports ouvriers sur les expositions, il conclut aussi que, malgré la modération de la forme, les ouvriers réclament presque toujours l'abolition du patronage. Il souligne enfin que le dernier chapitre de Louis Reybaud sur ce sujet a pour titre *«L'Internationale»*, et que cela peut, à bon droit, inquiéter tous les gens rassés.

«Nous restons sur une menace, menace déjà suivie d'effet et qui, abdiquât-elle pour un temps la violence, n'en garde pas moins ses visées. Lisez les enquêtes de nos ouvriers aux expositions, écrites sur le ton le plus pacifique, avec honnêteté et conviction... Ce que la majorité demande n'en est pas moins d'une

(276) Y. Guyot et S. Lacroix, *«Histoire des Prolétaires»*, Paris, 1874, p.2.

(277) H. Baudrillart, *«Une enquête sur l'industrie par Louis Reybaud»*. (Il s'agit des enquêtes menées de 1855 à 1875 sur le régime des manufactures). *Revue des deux mondes*, 15 juin 1875.

gravité extrême. Le capital y garde en partie figure de spoliateur. Les formules trop révolutionnaires paraissent souvent atténuées, le fond reste, on veut des combinaisons qui, en fin de compte, enlèveraient au capital ses droits les plus légitimes et qui le décourageraient au préjudice des travailleurs eux-mêmes. Le mot d'ordre c'est: «Plus de patronage». Ainsi tous ces services, si lentement et si difficilement organisés en faveur des ouvriers, on déclare n'en vouloir plus» (278).

Si leur style manque de légèreté, le sens n'en est pas moins fort clair et Baudrillart et Reybaud voyaient juste. Et de son côté, au nom de la *Commission d'enquête sur la condition des ouvriers*, M. de Melun déclarera:

«Nous connaissons avec quelle susceptibilité l'ouvrier apprécie tout ce qui semble augmenter sa dépendance. Cette susceptibilité lui inspire une défiance dont il est la première victime. Tandis que la masse accepterait volontiers le service qui lui est offert, les mécontents, qui sont toujours nombreux et influents, interprètent d'une manière hostile l'action même bienfaisante de ceux qu'ils regardent comme leurs maîtres et par conséquent, suivant l'expression du fabuliste, comme leurs ennemis. Ils sont prêts à se croire incessamment l'objet d'une spoliation et, s'ils ne peuvent mettre en doute l'intention généreuse qui se manifeste par des sacrifices incontestables, ils repoussent le bienfait comme une aumône blessante pour leur dignité. Aveuglé par ces préventions, l'honnête ouvrier veut bien recevoir d'une grande compagnie un avantage anonyme, mais il refusera toujours un bienfait qui porte le nom d'un homme et lui imposerait une certaine reconnaissance» (279).

Observation exacte. Progressivement l'idée d'émancipation faisait son chemin dans les masses ouvrières qui supportaient de plus en plus impatiemment, non seulement la dictature et parfois même la tyrannie des patrons de combat et de leurs auxiliaires, mais également les mesures de charité et de bienveillance par lesquelles certains prétendaient soulager leur misère. A la charité, elles opposent plus ou moins consciemment la justice. Elles ne se laissent plus guère séduire par l'évocation de corporations idylliques dans lesquelles chacun avait sa juste place et sa juste part sous la direction de hiérarchies tutélaires, elles ne veulent plus compter sur la bonne volonté des patrons ou sur leur philanthropie, au nom de l'équité elles réclament le droit de vivre dignement de leur travail, comme le droit d'être de libres citoyens et elles jugent inopportune et même indésirable l'intervention de l'Église et de son clergé dans ces domaines.

Dans ces conditions, on comprend que l'effort généreux du comte de Mun ne pouvait pas résoudre le problème social. Il eut certes quelque retentissement dans quelques ateliers, dans certaines régions ou certains milieux dans lesquels survivait l'esprit de déférence à l'égard des classes supérieures ou l'esprit de soumission à l'égard de l'Église, émis les foules usinières et les artisans des grands centres s'en tintent le plus souvent à l'écart, car lui-même n'était pas exempt de quelques préventions et quelques préjugés, notamment à l'égard de tous ceux qui se proclamaient socialistes ou même démocrates, et dont l'influence allait croissant. Par là il se coupait d'une partie importante de ce prolétariat qu'il voulait convaincre.

Dans un de ses appels il affirmait:

«Non, nous ne sommes pas et nous ne serons jamais des socialistes! Le socialisme, suivant la parole du Père Félix, c'est la négation de l'autorité de Dieu et nous sommes l'affirmation, c'est l'affirmation de l'indépendance absolue de l'homme et nous sommes la négation, c'est la passion de la possession et notre passion c'est la justice. Le socialisme c'est la révolution logique et nous sommes la contre-révolution irréconciliable. Il n'y a pas de place pour le libéralisme. Puis je répudiai la vieille formule de l'économie politique, dite orthodoxe: "Laissez faire, laissez passer", et je revendiquai l'organisation corporative, comme le seul moyen de faire régner dans le monde du travail la paix et la justice» (280).

Idéalisme sincère, mais combien dépassé par les événements et le mouvement des idées. Le Comte de Mun parlait un langage que la plupart des prolétaires ne comprenait plus, il invoquait des arguments dépourvus pour eux de signification et de valeur, car ils n'acceptaient pas cette condamnation persistante et quelque peu simpliste de la Révolution dont il abusait. Les travailleurs, dans leur ensemble, restaient atta-

(278) H. Baudrillart. Même article.

(279) A. de Melun, «Rapport au nom de la Commission chargée d'étudier la situation des classes ouvrières», Paris, 1875, p.12.

(280) A. de Mun, «*Ma vocation sociale*», Paris, 1925, p.179. Discours au pèlerinage des *Cercles d'ouvriers*, Chartres, 8 septembre 1878.

chés à l'idéologie révolutionnaire et à la devise républicaine, même si elles ne représentaient encore qu'un idéal et une espérance, et surtout ils considéraient avec quelque scepticisme la venue de ces générations, à la fois pieuses et sociales, annoncées par l'orateur.

Celui-ci vaticinait parfois:

«Ce qu'on trouvera dans notre manifeste, c'est la condamnation de la Révolution. On y trouvera que nous n'entendons pas la liberté comme vous, c'est-à-dire la licence effrénée du mal, le déchaînement de la presse et le dérèglement de l'opinion... On y trouvera que nous appelons tout le monde, mais surtout les jeunes gens, savez-vous à quoi? A aller vers le peuple, pour l'aider à relever sa condition morale et matérielle, par l'exemple du dévouement et de l'abnégation, puis à former par le travail leur cœur et leur caractère, pour donner à la France des serviteurs capables de panser les plaies que d'autres lui ont faites...

Et soyez certains que ces leçons profitent et qu'il se lève autour de vous une génération que vous ne connaissez pas, une génération d'hommes qui aiment Dieu et leur patrie et qui maudissent la Révolution» (281).

Si de Mun rencontrait peu d'audience, malgré son grand talent, ce n'était pas l'attitude des autres propagandistes catholiques qui pouvait émouvoir, convaincre ou entraîner, même simplement intéresser Mgr Freppel, l'évêque d'Angers que nous avons déjà rencontré, le constate avec mélancolie dans un de ses sermons en faveur de ces *Cercles d'ouvriers* dont le recrutement se faisait mal: *«Ce qui fait la gravité de la question ouvrière, c'est la désaffection des masses à l'égard de l'Église».*

Il s'en prend naturellement aux démagogues qui:

«... exploitent le terrible problème de la souffrance, tantôt pour abuser les ouvriers par des promesses ou des espoirs irréalisables, tantôt pour allumer la colère au sein des masses, traitant la résignation chrétienne de faiblesse et la foi de superstition».

... A ces masses ainsi déchristianisées, comment pourra-t-on prêcher avec succès la modération dans les désirs, le respect des droits d'autrui, la soumission à l'ordre établi par Dieu, le sacrifice, la patience, le contentement?».

Comme on le pouvait prévoir, Mgr Freppel ne voit de remède que dans l'action patronale:

«Le patron remplit un devoir de protection et de surveillance, il a charge d'âmes... il travaille à faire régner Dieu dans les ateliers, sachant bien qu'avec Dieu il y fera régner les idées saines, les bonnes mœurs et avec elles la paix et l'union... L'augmentation des salaires ne sert de rien si, faute de convictions religieuses, les vices croissent dans les mêmes proportions avec la soif des jouissances sensuelles» (282).

Ces arguments d'un autre âge impressionnaient peut-être quelques auditeurs convaincus d'avance, mais ils devaient sembler d'une douloureuse ironie à ces ouvrières du textile du Nord, que leurs patrons invitaient à fleurir, à leurs propres frais, la statue de Notre-Dame de l'usine, qui décorait ces ateliers où elles accomplissaient un travail monotone, malsain et épuisant pour un salaire de famine. En fait, les travailleurs manuels se désintéressaient de Mgr Freppel dont ils n'écoutaient ni ne lisaient les discours et qu'ils considéraient comme un de leurs adversaires déterminés (283).

Cet état d'esprit prolétarien explique l'échec des *Cercles catholiques d'ouvriers*. Malgré le désintéressement, l'ardeur et quelquefois le dévouement et le talent des protagonistes, les statistiques n'enregistrent que des résultats décevants. En 1875 l'œuvre comptait 130 comités et 150 cercles avec 15.000 ouvriers et 3.000 personnes appartenant aux classes dirigeantes; en 1878: 320 comités et 375 cercles avec 37.500 ouvriers et 7.600 membres des classes dirigeantes; en 1906, 418 comités et 136 syndicats agréés avec 60.000 membres. Ces ouvriers venaient pour la plupart de patronages religieux et bien peu appartenaient à la grande industrie. Emmanuel Barbier, dans son *«Histoire du catholicisme libéral et du catholicisme social»* publiée à Bordeaux en 1923, a souligné malignement, d'après le témoignage non suspect d'un père jésuite

(281) A. de Mun, Ouvrage cité, p.175. Discours à la Chambre des Députés, 1878.

(282) Mgr Freppel, *«Discours sur l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers»*, Église de la Madeleine, Paris, 30 avril 1875.

(283) Voilà par exemple la manière dont le fougueux prélat combattait en 1880 la loi Jules Ferry sur l'enseignement - Discours à la Chambre des Députés - 13 juillet 1880: *«Après avoir obtenu pour les enfants le droit de recevoir gratuitement des mains de l'État, le pain de l'intelligence, on finira par réclamer pour eux le droit de recevoir, non moins gratuitement, des mains de l'État, le pain du corps... après la gratuité de l'enseignement, la gratuité de la nourriture, des vêtements, du logement...».* (Cité dans H. Guillemin, *«Histoire des catholiques français au XIX^{ème} siècle»*, Genève, 1947).

intéressé par les problèmes du monde du travail, ce que le recrutement des cercles avait d'étroit:

«Ce n'étaient le plus souvent que des attardés de l'industrie, les cancre de l'usine, braves gens au demeurant et d'une piété extérieure suffisante, ou encore des employés de librairies cléricales, des bedeaux en rupture de hallebarde, des sacristains retraités, des concierges de communautés, des garçons de bureaux des œuvres» (284). Travailleurs certes, parfaitement honorables et qui avaient bien sûr des intérêts matériels et moraux à défendre, mais qui représentaient bien mal ce prolétariat industriel dont l'importance allait croissant et que le comte de Mun prétendait réconcilier avec les structures sociales du temps.

Seul peut-être parmi les chrétiens, Léon Harmel avait une vue un peu plus réaliste, encore que son action fût limitée à son usine du Val des Bois à Warmeriville, dans la Marne, parce qu'il associait à son apostolat chrétien et à son paternalisme, des méthodes d'action et de propagande qui ménageaient les susceptibilités ouvrières et le désir des travailleurs de conduire eux-mêmes leurs affaires. Ainsi il confiait à ses ouvriers la gestion des organismes qu'il créait pour eux: coopératives, loisirs, etc... L'exemple de Léon Harmel ne fut pourtant guère suivi par les autres patrons et demeura presque ignoré dans le reste du pays; pourtant sa conception du patronat chrétien n'était pas sans noblesse et mérite d'être retenue.

«Le patron qui est guidé par des motifs surnaturels, trouve dans ses croyances une énergie toute nouvelle. A ses yeux les ouvriers ne sont plus des hommes vulgaires, faibles, inconstants, ce sont des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ. Alors s'allume dans son cœur la noble passion du salut de ces âmes. Il sait que Dieu est avec lui, c'est tout ce qu'il veut. Les obstacles deviennent pour lui des moyens, les épreuves ne l'effraient pas, elles sont la condition nécessaire des œuvres de Dieu, les humiliations ne le déconcertent pas, ne sommes nous pas plus ingrats envers Dieu qu'on ne l'est envers nous? L'inanité apparente de ses efforts ne le décourage pas, car il sait que Dieu a son heure et ne perd rien pour attendre. Si la souffrance arrive, il l'accepte comme le moyen le plus puissant de sauver les âmes. Enfin la mort même ne l'inquiète pas, Dieu ne meurt pas et il sait continuer le bien que nous avons commencé pour lui» (285).

Il va de soi qu'une pareille conception de la vie industrielle et du rôle du patronat ne pouvait être la pensée que d'un très petit nombre, en fait Léon Harmel était considéré par ses confrères comme une sorte d'illuminé.

En présence de cette propagande chrétienne ou de la non-compréhension patronale, comment réagissaient les ouvriers, du moins ceux que leur condition présente ne satisfaisait pas? Nous connaissons les débats de leurs Congrès à Paris (Salle d'Arras) en 1876, à Lyon en 1878, à Marseille en 1879, et aussi les répercussions que ces débats eurent dans les ateliers où s'opposaient les tenants du réformisme mutualiste, partisans de réformes, de négociations, d'accords, d'ententes, et les blanquistes, qui ne voulaient pas renier la *Commune* et ses déportés et qui conservaient l'espoir, plus ou moins avoué, de la prise du pouvoir par un soulèvement révolutionnaire.

La majorité des délégués à Paris et à Lyon se montra modérée. Les congressistes tinrent grand compte des conseils de prudence qui avaient été donnés par Barberet, un des initiateurs des premières chambres syndicales, mais qui craignait les grèves parce qu'elles lui semblaient susceptibles de nuire à la République encore mal affermit, et à laquelle il voulait faire confiance. Mais une minorité protesta avec vigueur, une opposition assez vive se manifesta, en liaison avec les Fédérés exilés qui considéraient avec défiance cette forme d'action résolument légale, la dénonçaient comme une collaboration avec un gouvernement odieux et la tenaient pour un désaveu de leur action et de leurs sacrifices, comme un véritable et scandaleux embourgeoisement.

Un article anonyme publié à Londres au moment du Congrès de la Salle d'Arras, et largement diffusé en France, précise leur point de vue et leur rancœur, et donne le ton des polémiques qui s'engagèrent:

«Le Congrès ouvrier vient de terminer ses séances comme il les avait commencées, au milieu des bravos bourgeois; journaux de droite et de gauche rivalisent d'éloges. La presse réactionnaire de l'étranger fait chorus, elle s'écrie qu'en France l'ère des révolutions est close.

Il faudrait tout citer, tout répéter de cet étonnant congrès, dont chaque parole, chaque conclusion, décèle l'esprit réactionnaire et bourgeois. De telles choses ne se discutent pas, et nous n'en aurions pas parlé, si nous n'avions pas cru devoir souffleter au passage ce mensonge impudent, qui prétend parler au nom de Paris et au nom de la France.

(284) Cité dans Henri Rollet, *«L'action sociale des catholiques en France»*, Paris, 1948, p.36.

(285) L. Harmel, *«Manuel de la corporation chrétienne»*, Tours, 1879; Harmel vécut de 1829 à 1915.

Dans la ville de la Révolution, cinq ans après la lutte de la Commune, sur la tombe des massacrés, devant le baignoir de Nouméa, devant les prisons pleines, il semble monstrueux que des hommes aient pu se trouver, osant prendre le caractère de représentants du prolétariat, pour venir en son nom, faire amende honorable à la bourgeoisie, abjurer la Révolution, renier la Commune.

A l'ombre protectrice des conseils de guerre bonapartistes, les syndicaux sont venus insulter ce Paris révolutionnaire, qu'ils tentent de déshonorer; ils ont fait hommage aux lois qu'ils savent respecter, alors même qu'elles ne sont pas conformes à la justice. Nous ne sommes pas les révolutionnaires, ont-ils dit, nous sommes les pacificateurs.

Pour nous Communistes, nous n'avons qu'à nous féliciter de ce que ces hommes aient ainsi produit au grand jour leurs idées réactionnaires. Par là même ils ont cessé d'être un danger. Ils pourront trouver quelques complices, ils ne trouveront ni dupes, ni partisans dans ce prolétariat qu'ils prétendent arracher à la Révolution pour l'égarer à leur suite, dans le labyrinthe de leurs vaines réformes et de leurs intrigues. Ce n'est pas au prolétariat révolutionnaire, qui a déclaré une guerre sans merci à la bourgeoisie et qui, vaincu, n'a pas capitulé, qu'il faut parler d'entreprises de détail, de coopératives, de suffrage et d'autres farces réactionnaires, il n'y voit qu'un procédé hypocrite d'escamotage de la Révolution» (286).

Il faut essayer de comprendre les exagérations dans ces accusations comme cette grandiloquence. Il s'agit, sous une forme aiguë, de l'éternelle contradiction que nous retrouverons toujours dans les milieux ouvriers, les partisans de la Révolution immédiate et totale s'opposant à ceux qui essaient d'aménager l'état social du temps, d'en atténuer et faire disparaître progressivement les plus grosses et douloureuses injustices, c'est l'opposition entre révolutionnaires et réformistes, ou entre communistes et syndicalistes purs comme on dira plus tard. Cette différence de points de vue était particulièrement possible à une époque où les souvenirs de la Commune étaient encore tout proches, où tant d'ouvriers payaient encore de la prison, de l'exil, ou d'une existence incertaine sous une fausse identité, leur participation au mouvement insurrectionnel, tandis que la presse bourgeoise continuait à les couvrir d'injures et de calomnies. C'était alors une opposition inévitable, entre ceux qui restés sur place essaient de continuer à vivre, à reconstituer des organisations, ce qui suppose un respect au moins apparent des lois et institutions, des négociations, des solutions de compromis, et ceux qui exilés, déportés ou emprisonnés, à l'écart des conditions nouvelles, s'en tiennent aux formules absolues et aux solutions simplistes, d'autant plus brutales que leur application paraît plus lointaine.

Même le retour des proscrits en 1880 ne fera pas disparaître cette dualité de tendances. Et si nous oublions ou réduisons à leur juste valeur, les rancœurs et les incompréhensions nées de l'antagonisme des caractères, des jalousies de personnes et de l'exagération des paroles et des écrits, il demeure que ces deux tendances ont leur valeur, qu'elles correspondent à des aspects différents du problème social à des comportements humains différents et que toutes deux ont joué un rôle non négligeable dans la vie syndicale française.

Le Congrès de la Salle d'Arras en 1876 avait fait preuve d'une modération exemplaire, que la presse conservatrice elle-même avait louée. Au Congrès ouvrier de Lyon en 1878, après la levée de l'état de siège, la prudence est déjà moindre, le ton change, les discussions sont plus vives et les révolutionnaires essaient de s'assurer la direction du mouvement. Ils n'y réussiront pas et c'est encore la tendance mutualiste qui l'emportera, mais ils se sont fait écouter et ont rassemblé une minorité appréciable, bien que l'*Association internationale des Travailleurs*, dont ils se réclament parfois, ait connu une scission à la suite du conflit Karl Marx-Bakounine et ait perdu beaucoup de son rayonnement.

La situation est différente au Congrès de Marseille de 1879 et la déclaration d'ouverture, faite par Jean Lombard, ce curieux homme, artisan habile, romancier érudit et propagandiste social de grande valeur, prend une tonalité inattendue:

«La constitution d'un État ouvrier, voilà à quoi nous devons nous attacher avant tout. Le Quatrième État doit s'affranchir et remplacer le Tiers État si puissant aujourd'hui. Tout réclame l'organisation de ce parti des travailleurs, qui est un besoin du temps, une idée de l'époque. ... Se dresser définitivement contre le vieil état de choses et le renverser, telle doit être la préoccupation du nouveau parti. Le prolétariat qui n'est rien dans la société et n'a actuellement qu'une vague conception de ses destinées futures, doit se définir comme classe, se concentrer comme collectivité, et élaborer au sein de ses congrès un programme acceptable, net, ouvert à toutes les modifications, mais fermé à toutes les rétrogradations» (287).

Et il esquissait un programme qui ne manquait ni de clairvoyance, ni d'ampleur:

(286) «La Commune révolutionnaire», Londres, 14 octobre 1876. (Republié sous le titre: «Les syndicaux et leur congrès»).

(287) Recueilli dans le livre de Paul Lombard, «Au berceau du socialisme français», Paris, 1932, p.60.

«Mais pour en arriver là, nous reconnaissons que l'étude et la science seules, aidées par l'expérimentation des faits, nous y amèneront. Si une révolution doit se faire, il faut la préparer dans les esprits, en pénétrer les cerveaux et en organiser la politique. Hors de là, il n'y aurait que leurre et déception» (288).

Il faut croire que Jean Lombard exprimait bien d'avance la pensée dominante du Congrès. Une majorité substantielle dénonça «la stérilité absolue de l'alliance Capital-Travail», approuva par 73 voix contre 27 la thèse collectiviste et réclama la collectivisation du sol, du sous-sol, des instruments de travail et des matières premières. Pourtant si elle affirme la nécessité, pour obtenir tout cela, de la guerre des classes, son adhésion à la création d'un parti des travailleurs socialistes fut un geste sans lendemain et purement symbolique, dont beaucoup contestèrent par la suite la valeur et l'opportunité.

C'eut été, en effet, lier de façon organique l'action syndicale à action politique et il était à prévoir qu'elles ne tarderaient pas à se heurter, que des divergences naîtraient quant à l'importance de chacune de ces deux actions et de l'attribution du rôle prépondérant. D'ailleurs il y avait alors une demi-douzaine de partis, qui se réclamaient également de la classe ouvrière et du socialisme et les travailleurs se déterminaient pour l'un ou pour l'autre pour des raisons sentimentales plutôt que doctrinales par amitié ou sympathie plutôt que par raisonnement, et les méthodes autoritaires comme le dogmatisme des guesdistes du *Parti Ouvrier Français*, bien qu'ils fussent pourtant la plus dynamiques et les mieux organisés, ne réussissaient pas partout. En face du socialisme marxiste qui faisait de grands progrès dans le monde et venait de faire son entrée en France et qui se proposait la conquête méthodique de l'État par l'action électorale disciplinée, persistait en France un sentiment très vif d'attachement à l'anarchisme de Bakounine et à un fédéralisme d'inspiration proudhonienne, réclamant le maximum d'autonomie et le minimum de contrainte, pour les groupes comme pour les individus, et très soucieux de recourir le moins possible aux pouvoirs publics.

Dès 1880 il y aura séparation dans la masse ouvrière et elle se manifestera par les deux Congrès du Havre de cette année, l'un strictement ouvrier et l'autre socialiste. C'est qu'il y a déjà, dans certains secteurs du monde du travail une hostilité très vive et souvent méprisante à l'égard des partis politiques et de l'action parlementaire. Mépris qui n'est certes pas général, hostilité qui n'est pas toujours raisonnée, ni même raisonnable, mais que peuvent expliquer et excuser, sinon toujours justifier, maintes compromissions ou scandales et surtout l'incompréhension de beaucoup de parlementaires à l'égard des problèmes qui angoissaient le monde du travail. Il faudra souvent des années de pesantes discussions, et maintes pressions ouvrières extérieures, pour obtenir des députés, et surtout des sénateurs, le vote de lois de protection sociale indispensables et on sait que la Troisième République, qui se proclamait démocratique, sera maintes fois dépassée dans ce domaine par d'autres pays que l'on considérait comme moins évolués au point de vue politique, la Belgique, le Royaume Uni ou l'Allemagne par exemple.

La lenteur des progrès de notre législation sociale est révélatrice. Malgré quelques généreuses déclarations de principe et d'éloquents affirmations démocratiques dans les assemblées, la Troisième République ne promulgua, entre 1871 et 1892, en dehors de la loi sur le droit syndical de 1884, qu'un petit nombre de lois sociales, de portée limitée et quelquefois mal respectées.

Par exemple la loi du 19 mars 1874 au sujet du travail des enfants et mineurs de moins de seize ans, qui tolérait dans certaines conditions le travail des ouvrières la nuit. Par exemple encore la loi du 2 novembre 1892 qui réglementait de façon compliquée la durée du travail, en reconnaissant la coexistence de quatre régimes: 60 heures par semaine pour les adolescents de 16 à 18 ans, 11 heures pour les femmes, 12 heures pour les hommes. Comme beaucoup de grands ateliers étaient mixtes, il était pratiquement impossible de contrôler l'application de la loi que patrons et ouvriers s'accordaient parfois à ne pas respecter.

Signalons toutefois la loi de 1890 instituant des délégués mineurs à la sécurité élus par leurs camarades de travail. Première et timide ébauche d'une participation ouvrière à la gestion de l'entreprise, dont on ne comprit pas alors toute l'importance, mais que nous saluons comme la première possibilité de faire entendre une voix ouvrière sur le lieu du travail.

Ces lenteurs, tout comme les résistances et les partis-pris qui se manifestaient au cours des débats et qui se traduisaient par des propos et jugements pour le moins malencontreux, expliquent le dédain que le syndicalisme naissant manifestait pour le travail parlementaire, dont il dénonçait volontiers les timidités, les insuffisances, les compromis, dont il critiquait les lenteurs.

Dans les organisations ouvrières les divergences d'opinions que nous avons signalées entretenaient

(288) A. Marc, «Avènement de la France ouvrière», Porrentruy, 1945, p.69.

de fécondes discussions d'idées. La période qui commence vers 1880 et qui se continuera jusqu'en 1914 peut être considérée comme «*l'âge héroïque du syndicalisme*». Un petit nombre d'hommes, résolus et dynamiques, courageux et clairvoyants, forts d'une «*mystique*» comme eut dit Charles Péguy, ont travaillé activement, passionnément à regrouper les travailleurs de tous les métiers, à leur donner conscience de leur état, de leur destin, de leur misère, de leur force, à les éduquer et à les guider vers une action commune d'affranchissement. Nous ne connaissons plus toujours les noms de ces militants admirables qui ne jouèrent d'ailleurs pas tous des rôles de premier plan, mais ce sont eux qui, sur les lieux de travail, à l'atelier, à l'usine, dans la mine, au bureau ou sur le chantier, à propos des problèmes quotidiens du métier ont progressivement élaboré cette coutume ouvrière, cette idéologie syndicale, ce comportement du travailleur conscient, dont nous voyons aujourd'hui l'épanouissement, et quelquefois aussi les déformations. Ouvriers d'origine et le demeurant, autodidactes de formation, soumis à de dures contraintes économiques, exposés aux vindictes ou tout au moins aux tracasseries patronales, mais riches de l'expérience acquise dans la vie et le métier, capables de voir et de comprendre, de réfléchir et de juger, de se décider et d'agir, pénétrés pour la plupart d'un magnifique désintéressement qui ira parfois jusqu'à l'abnégation et au sacrifice, ce sont ces militants, que les feuilles bourgeoises prétendaient flétrir du nom de «*meneurs*», que des biens pensants appelaient spirituellement des «*gréviculteurs*», ce sont ces militants disons-nous qui ont donné au syndicalisme français la physionomie que nous lui connaissons et dont nous n'avons pas à rougir.

Nous sommes ici en plein accord avec Alexandre Marc, qui écrivait dans son «*Avènement de la classe ouvrière*»:

«L'époque 1880-1900 peut être considérée comme l'époque héroïque du syndicalisme; époque au cours de laquelle les grèves déferlent provoquant encore souvent, des mesures de répression féroces, mais effrayant le monde capitaliste et lui arrachant quelques concessions, époque durant laquelle la conscience ouvrière ne cesse de s'affirmer, de se discipliner, de s'approfondir, de dégager ses propres traditions et de les porter en pleine lumière, fournissant ainsi l'occasion à un certain nombre de théoriciens, d'élaborer toute une philosophie du syndicalisme que devaient illustrer les noms d'Edouard Berth et de Georges Sorel, époque qui voit surgir une pléiade de militants syndicalistes connus ou obscurs, d'un dévouement, d'un désintéressement, d'une honnêteté admirables, époque où la classe ouvrière de France, tout en établissant et en développant des contacts avec les organisations prolétariennes des différents pays étrangers, apparaît comme l'avant-garde dynamique et révolutionnaire du prolétariat international, ayant mené à bien la première tentative systématique - encore qu'incomplète, et par certains côtés, manquée - de réalisation de l'unité prolétarienne».

Dès leur début, et malgré leur faiblesse numérique, dont leurs adversaires les raillaient, les nouveaux syndiqués se défient de toute emprise patronale, étatique ou politique; farouchement indépendants, ils veulent agir seuls, par leurs propres forces, et considèrent avec méfiance les propositions d'appui ou les interventions législatives en leur faveur, mais cependant, en dehors du syndicat, ils ne sont pas indifférents à la vie et à l'action politiques. Avec l'arrivée à la Chambre des Députés de nouveaux élus à «*programmes sociaux*», députés ouvriers, collectivistes ou socialistes et plus tard radicaux-socialistes ou républicains-socialistes, commencera à prendre forme une véritable législation du travail, que les ouvriers accepteront comme un élément de défense contre l'oppression patronale ou le paternalisme.

Ce paternalisme est pour le moment un de leurs grands soucis. «Les œuvres patronales excitent leur méfiance, les libéralités qu'on leur offre se heurtent à leur susceptibilité, les avantages en nature sont appréciables, mais ils préfèrent toucher leur salaire intégralement et en disposer à leur guise. Ayant acquis la majorité politique, ils regimbent contre une bienfaisance tutélaire qu'ils ne contrôlent pas et dont rien ne garantit la pérennité. Affiliés à certaines caisses de secours ou de retraite, ils renoncent en quittant l'usine aux droits qu'elles leur confèrent, et se trouvent ainsi atteints dans leur dignité et leur indépendance. Ils n'admettent que les institutions qu'ils ont contribué à organiser et à la gestion desquelles ils participent. Aussi la classe ouvrière se tourne-t-elle avec espoir vers l'État, qui s'avance prudemment dans le domaine de la législation sociale» (289).

Avance très prudente certes, et même timide à l'excès. En mars 1881 la Chambre rejette, par 309 voix contre 133, une proposition de Martin Nadaud: «*Le travail effectif de l'ouvrier dans les manufactures et usines ne pourra excéder dix heures par jour et six jours par semaine*», au nom de la liberté du travail naturellement, et il faudra attendre cette réalisation jusqu'en 1904 et 1906. Toutefois la Chambre accepta un amendement fixant à onze heures par jour et à six jours par semaine le travail effectif des femmes et des enfants de moins de seize ans.

Pour sa part l'Église catholique s'intéresse de plus en plus au problème social et elle va y apporter des préoccupations et un point de vue nouveaux. Elle a encore dans son ensemble, et pour quelques années encore, lié sa cause à celles de régimes disparus, mais certains de ses éléments entrevoient peut-être déjà la possibilité et le bien fondé d'un ralliement au régime républicain, qui semble devoir durer, ou tout au moins sa loyale acceptation. Par ailleurs, même si elle ne connaît pas tous les aspects et les problèmes du monde du travail, elle n'est pas sans contacts avec certains de ses membres et elle va lancer la formule de «Jésus ouvrier», tentative de réhabilitation du travail manuel.

Le R.P. Monsabré, prêchant le Carême de 1880 s'écriait:

«Atelier de Nazareth, tu grandis l'ouvrier et tu réponds plus éloquemment que les plus beaux discours, aux sophismes et aux utopies sociales, qui prétendent niveler les conditions, et surtout aux criminelles provocations des agitateurs, qui ne montrent à l'ouvrier que les côtés humiliants et lugubres de son état, pour allumer dans son âme le feu et l'envie et le lancer à l'assaut de la richesse publique... Alors pourquoi les écouter? Travailleur, quitte les et regarde à l'Orient. Jésus ouvrier t'appelle et te tend la main. Prends-la et sois fier de ce divin compagnon. Avec lui promène-toi le front haut à travers le monde, tu ne rencontreras personne qu'il ait autant aimé; autant honoré que toi. Aux rois, aux grands, aux puissants, aux riches, tu pourras dire hardiment: «Non, Dieu n'a pas voulu vous ressembler, mais avec moi, pour moi il s'est fait ouvrier. A moi, trente ans de sa vie, trente ans d'une vie divine, consacrée à m'instruire, à me consoler, à signer mes lettres de noblesse. Aussi, malgré ses humiliations, ses épreuves, ses fatigues, j'aime mon état» (290).

Il est fort douteux pourtant que cette éloquente homélie ait fourni aux prolétaires accablés ou simplement mécontents, une consolation suffisante et les ait attirés en foule au pied des autels. Par contre, et dans l'immédiat, ils commençaient à comprendre que leur nombre était leur force à condition qu'ils fussent s'organiser, pour agir sur une classe bourgeoise encore puissante, souvent combative bien pourvue de moyens de défense, mais aussi accessible à la crainte.

Dans la *Revue des deux mondes* André Cochut montrait l'importance de ce nouvel état d'esprit:

«Il n'est pas douteux pour personne, que la principale affaire dans le gouvernement des peuples, le grand ressort qui agit sans repos, en silence ou bruyamment, ce qui détermine dans les temps où nous sommes, les évolutions décisives de la vie des peuples, c'est ce qu'on appelle la question sociale. C'est l'effort instinctif des multitudes pour amoindrir la misère et alléger le poids du travail, revendication éternelle, juste dans son principe et inquiétante par ses moyens, dangereuse parce qu'elle est aveugle, et pourtant nécessaire, parce qu'elle entretient au sein des populations comme un ferment qui les soulève et les préserve d'un engourdissement mortel» (291).

Pensée et mouvement inquiétants? Peut-être, mais comment les travailleurs n'auraient-ils pas eu méfiance et rancœur quand on leur opposait des arguments et des aphorismes comme ceux d'Othenin d'Haussonville qui, en étudiant la vie et les salaires à Paris pouvait écrire:

«Il faut reconnaître que Paris, comme on le répète souvent, est le paradis des ouvriers. Lorsqu'on pense qu'un grand nombre d'entre eux se fait annuellement par son travail de 2.000 à 3.000 francs et qu'on compare leur situation à celle des employés qui touchent un traitement égal et même inférieur, car il y a nombre d'employés à 1.800 et même à 1.500 francs, on ne saurait nier que la situation des ouvriers est infiniment plus enviable, car l'employé est obligé de satisfaire à des conditions d'existence dont l'ouvrier est affranchi. L'employé ne peut porter la blouse, il ne peut pas manger dans une gargote, dans un fourneau économique, il est obligé de se loger dans une maison décente. Avec un salaire moins élevé, la vie lui revient plus cher, et cependant on n'a jamais vu les employés se mettre en grève et quitter leur bureau pour aller faire une manifestation pacifique, ou soi-disant telle, sur l'esplanade des Invalides» (292).

(290) Il est pittoresque et révélateur de noter que 75 années plus tard, exactement en 1956, une décision du pape Pie XII précisait que la fête du 1^{er} mai, serait placée sous le patronage de Saint Joseph, artisan, et non de Saint Joseph, ouvrier. Et le journal «*Le Monde*», qui rapporte le fait rappelle que le Saint Siège avait déjà interdit, Il y a quelques années, la diffusion d'images pieuses représentant le Christ ouvrier dans une usine, n'autorisant que le Christ ouvrier dans un atelier artisanal. (*Le Monde*, 6 mai 1956).

(291) A. Cochut, «*La question sociale*», *Revue des deux mondes*, 1^{er} décembre 1883.

(292) *Revue des deux mondes*, 15 avril 1883. L'auteur y reprenait une idée déjà avancée par lui dans un précédent article, sur la misère à Paris (*Revue des deux mondes*, 1^{er} octobre 1881): «*Lorsqu'en recherchant les causes de la misère à Paris, j'aurai à parler du taux des salaires, je montrerai que Paris est le paradis des ouvriers et que la misère y serait moins grande, si le cabaret et le plaisir ne dévoraient les ressources d'un grand nombre*». Toutefois, il ajoutait honnêtement:

Il ne venait pas à l'esprit du noble vicomte que les appointements de ces employés qu'il invoquait était un scandale, qu'ils les condamnaient à une existence misérable, que leur silence et leur résignation n'étaient point synonymes de contentement, qu'eux aussi auraient peut-être un jour recours au syndicat et à la grève et que les ouvriers de leur côté, auraient légitimement pu souhaiter ne plus porter la blouse, ne plus manger dans des gargotes ou des fourneaux économiques et habiter des maisons décentes.

Ce commentaire, bien optimiste, était d'ailleurs démenti par les statistiques de M. d'Haussonville lui-même. Il affirme que, d'après les chiffres de 1876, il y avait à Paris environ 250.000 ouvriers, dont 73% gagnaient 4 francs par jour, 22% gagnaient de 3 à 4 francs et 5% gagnaient moins de 3 francs. Même si l'on tient ces chiffres pour exacts et s'ils donnent une vue assez encourageante de la situation à première vue, il y faut regarder de plus près. Il ne faut compter en effet que sur trois cents jours ouvrables dans les cas les plus favorables et il faut tenir compte du chômage saisonnier qui sévissait durement dans nombre de professions, notamment dans celles qui consentaient de gros salaires en période d'activité, mode et fantaisie, comme bâtiment.

Quatre francs par jour, en supposant trois cents jours de travail, cela ne fait que 1.200 francs, et le budget établi par M. d'Haussonville lui-même exige pour un célibataire:

Logement:	100 à 150 francs,	Nourriture:	550 à 750 francs,
Vêtements:	100 à 150 francs,	Dépenses diverses:	100 à 150 francs,
ce dernier poste comprenant chauffage, éclairage, blanchissage, menus plaisirs.			
Au total:	850 à 1.200 francs.		

Somme qu'il faudrait augmenter de 55% pour un ménage et de 33% par tête d'enfant. Dans ces conditions, et pour assurer une existence tout juste suffisante à une famille moyenne de quatre personnes, un salaire de six à huit francs était nécessaire et il est bien évident que la plupart des ouvriers, même qualifiés, ne le gagnaient pas.

A la même époque une enquêtrice protestante, Carine de Baran, soulignait l'extrême modicité des salaires féminins. La *Statistique générale* les fixait en moyenne à 2,75fr. par jour en 1876, mais Jules Simon donnait comme chiffres de 1,25 à 2 francs et le *Congrès ouvrier* de la même année donnait seulement de 0,90 à 1,25 francs.

«C'est une misère douloureuse, aggravée par la concurrence des couvents et rendue sans espoir par l'absence de tout enseignement professionnel féminin sérieux. Même dans beaucoup de carrières, que l'usage leur réserve, beaucoup de femmes manquent des connaissances indispensables pour s'y maintenir» (293).

Aucun des enquêteurs, même les plus modérés en politique, ne niait la condition difficile de la plupart des familles ouvrières, et plus encore des ouvrières veuves ou célibataires et tous devaient reconnaître que des qualités exceptionnelles leur étaient nécessaires pour vivre de façon honnête et pour épargner.

«A celui qui veut suivre cette voie (l'épargne, pour ne jamais tomber à la charge de la collectivité), il faut un cœur d'airain, un labeur soutenu et surtout une économie qui ne se lasse jamais. Le nécessaire, et point de superflu, telle doit être sa règle inflexible. Que la simplicité la plus grande règne dans son logis et en sa mise, qu'il s'interdise tout objet inutile, et plus encore le superflu, tel que les boissons alcooliques, le tabac, les spectacles, et nous ajouterions volontiers, une lignée trop nombreuse. A ces conditions l'avenir lui sourira et sa famille heureuse se développera autour de lui» (294).

Aux vertus que l'on semblait exiger ainsi de l'ouvrier, combien de bourgeois et de patrons auraient pu être jugés dignes de l'être? Mais l'optimiste auteur conclut: *«Il est bien certain que la question sociale, qui préoccupe tant d'esprits, se résout d'elle-même chaque jour, par le seul concours du temps, du capital épargné, de l'instruction, de la bienfaisance et de la liberté»*. Il faut entendre par là qu'aucune intervention de groupements ouvriers ou de l'État n'est nécessaire, ni même souhaitable, qu'il convient donc de s'en remettre aux seules lois de la liberté économique et que tout finira par s'arranger.

Certaines déclarations de la même époque sont révélatrices d'une étonnante mentalité patronale, par

«J'aurai aussi à montrer que beaucoup, faute de santé, d'adresse ou d'intelligence, végètent forcément dans les bas métiers, y gagnent péniblement un salaire insuffisant».

(293) C. de Baran, «Étude sur le salaire du travail féminin à Paris», Neuchâtel, 1878.

(294) A. Villard, «Histoire du prolétariat ancien et moderne», Paris, 1882, p.694.

exemple celle qu'a recueillie A. Fougeron, dans son étude *«Patrons et ouvriers à Paris»* (295). Il s'agit, selon son dire, d'un homme arrivé à une belle fortune par l'industrie qui lui a déclaré:

«Il n'y a pas à parler de moralisation, ni d'amélioration du sort des ouvriers, il suffit de trouver un moyen pour les forcer à travailler, le meilleur est celui-ci après chaque jour de paie, laissez-leur deux tours de chômage forcé, ils se griseront jusqu'à leur dernier sou, quand ils n'auront plus rien, ils rentreront dociles et souples à l'atelier».

Cet arrivé, ce parvenu plutôt, n'essaye pas de dissimuler le mépris que lui inspirent ses anciens compagnons. Quoique cette attitude soit généralement affirmée de façon moins cynique et moins brutale, on la rencontre assez fréquemment chez beaucoup de chefs d'entreprises qui avaient oublié leurs origines. Eux aussi pensaient fréquemment que la dépravation était la grande responsable de la misère ouvrière et les moralistes enchérissaient en déclarant que la cause devait être aussi cherchée dans l'irrégion croissante du peuple de Paris, qui dans les années quatre vingts, n'avait même plus ce vague spiritualisme ou déisme qu'avait signalé Corbon en 1863.

Othenin d'Haussonville met en lumière ce nouveau comportement, qu'il juge évidemment déplorable: *«L'influence de l'éducation sur l'enfance est incontestable. Mais je crains que cette influence ne soit singulièrement compromise par la campagne de laïcisation à outrance et qu'au point de vue si important de l'éducation morale des filles, le bienfait par la multiplication des écoles ne soit compensé par la proscription des sœurs»* (296).

C'est en effet le moment des discussions passionnées au sujet de l'école laïque et il va de soi, pour M. d'Haussonville, que les instituteurs de l'État n'enseignent que le programme *«tandis que les sœurs se dévouent entièrement à leur tâche et y joignant, par le précepte de l'exemple, l'enseignement des vertus chrétiennes»*, les seules qui comptent à ses yeux.

Nous retrouverons cette même attitude d'hostilité chez tous les conservateurs tant que seront discutées les lois Jules Ferry. Ils s'inquiètent d'avance aussi d'une instruction qui pourrait être trop poussée, des dangereuses conséquences éventuelles et ils s'efforceront de limiter le plus possible la durée de la scolarité, l'ampleur des programmes et les normes de formation des maîtres et cela au nom de ce qu'ils appelleront: *«l'intérêt bien entendu des familles ouvrières»*.

«Dans tout pays où l'on rend obligatoire l'instruction primaire, le bon sens et l'équité exigent qu'on réduise autant que possible les charges imposées aux familles et le nombre des années que les enfants doivent consacrer à leurs devoirs scolaires. Toute intempérance à cet égard serait fâcheuse. Partant, il convient que les programmes soient aussi simples que sobres, qu'on s'en tienne au strict nécessaire, tout en fournissant à qui ne se contente pas de ce minimum, toutes les facilités désirables pour compléter à sa guise son éducation... Que demande l'intérêt de l'État? Qu'il n'y ait plus d'illettrés, ni d'esprits absolument incultes. Que demande l'intérêt des particuliers? Que tout enfant ait suivi, pendant quelques années, les leçons propres à lui former le jugement, à lui débrouiller les idées, à le pourvoir d'une somme de connaissances suffisantes pour qu'il n'exerce sottement ni le métier manuel auquel il se destine, ni le métier de citoyen auquel la loi le convie... Nous nous défions des programmes ambitieux» (297).

C'était reprendre le vieil argument de Thiers au moment de la discussion de la loi Falloux: *«L'instruction est un commencement d'aisance et l'aisance n'est pas due à tout le monde»*. Rappelons cependant que la scolarité se terminait en principe à 13 ans avec la loi nouvelle et à 12 ans pour les enfants qui en obtenant le certificat d'études, prouvaient qu'ils avaient assimilé l'essentiel des programmes.

Dans leur ensemble les masses populaires, et notamment ouvrières, avaient plus de bon sens que de jugement qu'on ne leur en accordait, elles voyaient dans l'école laïque gratuite un instrument d'émancipation, le seul qui fut d'ailleurs à leur portée et elles s'y attachèrent, malgré une propagande insistante en faveur d'un enseignement religieux qui ne les touchait plus.

D'autres observateurs, quoique aussi d'origine et de formation bourgeoises avaient cependant moins de

(295) Paris, 1880, p.253.

(296) O. d'Haussonville, *«La misère à Paris»*, *Revue des deux mondes*, 1^{er} octobre, 1881.

(297) G. Valbert, *«L'enseignement primaire obligatoire et laïque»*, *Revue des deux mondes*, 1^{er} avril 1882.

préjugés et de parti-pris que M. d'Haussonville, eux aussi discernaient un flot croissant de revendications, mais tout en craignant les périls qu'elles pouvaient entraîner, ils en reconnaissaient au moins la légitimité et le bien fondé:

Voici par exemple l'économiste René Lavollée:

«Il faut avoir pénétré dans les rangs du peuple pour savoir ce qu'est cette armée de la misère, pour comprendre quelle profondeur d'ignorance, quelle intensité de souffrance, quelle violence d'appétits et de haines elle apporte. L'ouvrier des villes naît d'ordinaire dans la pauvreté, dans la gêne, bien souvent son arrivée au monde est accueillie comme un désastre... Sa trop courte enfance s'écoule dans l'atmosphère malsaine d'un galeto ou la dangereuse liberté de la rue, au milieu des tristesses, des mauvais exemples et des trop fréquentes brutalités qu'entraîne la lutte quotidienne et perpétuelle de la rue.

Avec l'apprentissage commence pour lui une nouvelle série d'épreuves. Des journées trop longues, des tâches excessives, des courses et des charges, hors de proportion avec ses forces naissantes, altèrent trop souvent sa santé, tandis que le contact de l'atelier, les conseils des ouvriers ou les railleries de ses camarades, achèvent de le pervertir... Comme ouvrier ses journées sont bonnes, et, s'il n'est pas marié, s'il se conduit bien, il peut faire des économies, à moins que les circonstances l'en empêchent: le service militaire, puis les vieux parents à secourir, souvent le chômage, la maladie, l'accident, souvent aussi, il faut le dire, une inconduite trop explicable par le milieu où il est né, les exemples qu'il a reçus et les enseignements qui lui ont été donnés. Le mariage lui apporte de courtes joies, suivies de difficultés, d'inquiétudes, de tristesses inévitables et sans cesse renaissantes. L'équilibre de son pauvre budget est à jamais rompu et il ne peut attraper le bout de l'année qu'à force d'expédients, en travaillant sans relâche et en condamnant au travail sa femme et les moins jeunes de ses enfants. Si la famille devient trop nombreuse, si la mère est malade, si le chômage survient, ce n'est plus la pauvreté, ce n'est plus la gêne, c'est l'indigence qui l'étreint, alors il connaît les angoisses de la faim, l'humiliation de l'aumône, puis l'influence avilissante que trop souvent elle exerce... Qui dira le découragement de l'ouvrier, lorsqu'au sortir de l'atelier, après une longue journée de travail, il n'a plus à choisir qu'entre le cabaret et le taudis étroit, malpropre, enfumé, malsain, où l'attendent en général, la mauvaise humeur de sa ménagère et les pleurs de ses enfants... qui dira ses tortures et ses colères, quand il verra, faute de soins et de repos, faute d'une nourriture suffisante, ses enfants tomber malades, s'étioler et mourir... qui dira ses angoisses, quand il verra ses filles enlevées par les exigences du travail à la surveillance maternelle, rouler dans l'abîme de la débauche? Quand lui-même sentira ses forces baisser, sa main s'alourdir, ses membres se raidir et que sous le coup de ces avilissements de l'âge, il n'aura en perspective comme prix de sa pénible existence, qu'un grabat, un lit d'hôpital, une fosse commune et après, s'il en croit ses doctrines préférées, la destruction et le néant» (298).

Ce long extrait mérite d'être médité. Il a parfois une certaine solennité prudhommesque, qui est une des caractéristiques de l'époque, mais il ne manque pas d'exactitude, il confirme ce que les écrivains naturalistes évoquaient dans leurs romans et il révèle chez son auteur, une exactitude d'observation et un effort de compréhension que les possédants n'avaient pas toujours et que ceux qui parlaient en leur nom se gardaient le plus souvent de manifester. Toutefois Lavollée, consul général, catholique et conservateur, soulignera aussi ce qu'il appelle les excès des ouvriers et leur athéisme croissant, il ne leur ménagera pas les critiques, mais il a reconnu du moins et proclamé, que leur condition n'était pas souvent enviable et qu'ils n'étaient pas sans excuses:

«Quant aux ouvriers des fabriques, condamnés à vivre dans de grandes villes, il est douteux que leur situation se soit améliorée; la hausse des salaires ne paraît pas avoir compensé pour eux celle des loyers et des subsistances, et dans tous les cas leur traditionnelle bonne humeur semble pour le moins altérée».

Mais il ne voit guère d'autre remède à cette situation que le paternalisme: *«Au fond l'ouvrier français n'est pas irrécyclable, il n'est qu'à moitié dupe des utopies insensées dont le repaissent les agitateurs, il n'est insensible ni aux avantages matériels, ni aux bons procédés... Ne rien négliger de ce qui peut adoucir la rude destinée de l'ouvrier, entretenir avec lui, autant que possible, des rapports personnels et bienveillants, lui témoigner une sollicitude véritable, une sérieuse estime, développer surtout en lui le sentiment moral et religieux, tels sont... le devoir et l'intérêt des patrons» (299).*

Tout cela part d'un bon naturel, mais ces conseils ne correspondent plus guère à la structure économique du temps, à la nouvelle organisation industrielle, aux nouvelles structures des usines, et pas davantage aux besoins, aux idées et aux sentiments de beaucoup d'ouvriers qui, en dehors du travail, se refusent à une subordination qu'ils jugent injustifiée.

(298) R. Lavollée, «Les classes ouvrières en Europe», Paris, 1882, p.20.

(299) R. Lavollée, Ouvrage cité, p.34.

Si les économistes et enquêteurs qui discutaient des besoins ouvriers et de l'établissement de leurs budgets se piquaient de réalisme, les travailleurs eux-mêmes n'en manquaient pas, ni d'esprit constructif. Un exemple: attentifs à profiter des tolérances de la loi pour obtenir des améliorations de détail qui rendraient possibles, par la suite, d'autres progrès, les mineurs, une des catégories alors les plus déshéritées, avaient constitué dans la Loire en 1866, une caisse fraternelle de prévoyance dont l'animateur fut l'excellent militant Michel Rondet. En 1876, ils créent une *Chambre syndicale* dont la *Caisse fraternelle* fournit les cadres et de 1881 à 1883, élargissent leur action, ils jettent les bases de la première *Fédération des Mineurs*, constituée le 24 octobre 1883. Les fondateurs déclaraient dans le préambule de leurs statuts:

«La Fédération a pour but de concourir au progrès moral et matériel des travailleurs de la mine, ainsi qu'à la légitime satisfaction de leurs vœux et besoins, d'étudier en commun, toutes les questions concernant leurs intérêts et de prendre toutes les mesures nécessaires à leur émancipation».

Programme mesuré dans les termes, mais qui ne manquait pas d'ampleur et dont les intéressés eux-mêmes ne comprirent pas alors toute l'importance. Malgré les efforts de Michel Rondet, son secrétaire, la Fédération fut très lente à se développer et en fait ne fonctionna vraiment bien qu'en 1911 à Commentry.

Il serait absurde en effet de prétendre que les ouvriers, dans leur ensemble, aient toujours eu claire vision de leurs véritables intérêts, le sens du possible, le souci de l'organisation efficiente et de l'effort continu, la compréhension des sacrifices nécessaires, le désir de l'instruire, le goût de l'action disciplinée. Ils ne sont pas des surhommes, ni des saints, ni des héros et il y a parmi eux, comme dans les autres classes sociales, des préjugés tenaces, des ignorances qui ne veulent pas être dissipées, des étroitesse d'esprit, des mesquineries, des rivalités, des égoïsmes et des ingratitude. Michel Rondet fut dénigré, calomnié et combattu par certains de ses camarades, comme le seront plus tard Fernand Pelloutier et Alphonse Merrheim, et par ailleurs nombre de militants confondirent plus d'une fois la stérile agitation et l'éloquence verbeuse avec la véritable activité, tandis que leur vision simpliste des problèmes risquait de compromettre des réformes ou des organisations d'une incontestable utilité.

Voyons par exemple ce qui advint au moment du vote de la loi sur les syndicats professionnels le 21 mars 1884. Certains éléments ouvriers la condamnèrent sans réserve, n'en voulant voir que les insuffisances et les dangers. Il convenait certes de n'avoir pas d'illusions, les hommes politiques et les partis qui la votèrent n'étaient pas toujours inspirés par un grand élan d'amour ou de sympathie pour les masses laborieuses, ils ne se souciaient guère non plus pour la plupart, d'apporter un peu plus d'équité dans un état social dur aux humbles, mais ils tentaient seulement de légaliser, peut-être dans l'espérance d'en restreindre l'effet, ce qui existait déjà et ne pouvait plus guère être empêché. Puisque, malgré l'interdiction légale, et par analogie avec les *Chambres syndicales patronales*, on constituait un peu partout des *Chambres syndicales ouvrières* que leur clandestinité rendait parfois difficilement contrôlables, il fallait que la loi en put suivre le développement et en permit la surveillance efficace. D'où l'obligation du dépôt des statuts et des noms et domiciles des administrateurs, ce qui inquiétait fort les ouvriers, prompts à voir dans ces dispositions une immixtion à caractère policier, la possibilité pour les gouvernements de suivre de plus près l'activité des syndicats et de tenir leurs dirigeants en otages.

M. Beau de Loménie a tenté de mettre en lumière la position des radicaux de cette époque. Ils n'étaient pas encore *«radicaux-socialistes»* et ils montraient pour la plupart une grande ignorance des problèmes ouvriers et une évidente inquiétude à l'égard des revendications syndicales.

«S'ils éprouaient une pitié pour les souffrances des déshérités, une révolte contre les abus des privilégiés, c'était là chez eux, sentiments assez abstraits. Ils n'avaient jamais eu de contact avec les milieux populaires, ils manquaient même de toute culture économique.

S'ils protestaient contre les grandes concentrations industrielles, aucun d'eux, il semble bien, ne se rendait compte du mécanisme d'abus, d'influences politiques, par lesquels, grâce aux faiblesses d'un État complexe, ces concentrations s'étaient produites. Ils ne se rendaient pas compte davantage du frein que le contrôle d'un État arbitre, décidé à encourager les initiatives de tous, pouvait apporter à ces abus.

Ils en étaient réduits à recommander une reprise par la collectivité, d'un caractère vaguement socialiste, qui les mettait en contradiction avec eux-mêmes, car en même temps leur farouche instinct de défense individuelle leur faisait proclamer un respect farouche de la propriété» (300).

L'analyse manque d'indulgence, mais non point de perspicacité, les parlementaires, dits de gauche, étaient bien, en principe, favorables aux réformes démocratiques, mais ils connaissaient mal la vie économique, les masses ouvrières et leurs besoins et craignaient souvent de voir leurs concessions en matière

sociale servir de prétextes à d'autres demandes qui auraient inquiété leurs autres électeurs, petits commerçants, petits industriels, petits fonctionnaires et surtout paysans.

Les discussions qui accompagnèrent le vote des différents articles de la loi sont révélatrices de ces craintes, d'où les hésitations et les réticences des modérés qui voulaient en accorder le moins possible et craignaient de fournir des armes à la Révolution, d'où celles des radicaux qui ne voulaient pas être confondus avec les rouges et ne tenaient pas à aller trop loin. On sait que la loi, à l'origine, ne s'appliquait ni aux fonctionnaires, ni aux travailleurs de l'État et il est possible que certains des votants aient aussi pensé que le manque de ressources, la difficulté de trouver des locaux pour tenir des réunions, rendraient la loi plus théorique que vraiment pratique. Par ailleurs, Waldeck-Rousseau, le promoteur de la loi, adressait une circulaire aux préfets pour les mettre en garde contre le péril hypothétique d'une fédération sociale de tous les travailleurs, qui lui semblait inacceptable. C'était condamner d'avance la *Confédération Générale du Travail*, qui n'en fut pas moins constituée, mais seulement en 1895.

On trouvait des défiances analogues du côté ouvrier. Nombre d'entre eux se méfiaient de ce présent du gouvernement. Le *Congrès ouvrier* de Reims en 1884 se déclara hostile à ce qu'il appelait «*une loi de réaction*»:

«Considérant que la tolérance conquise, dont jouissaient les Chambres syndicales et groupes ouvriers équivalait presque à la liberté d'association,

Que si la législation devait intervenir, ce devait être seulement pour légaliser cette situation, en introduisant dans les codes la liberté complète d'association et de réunion, aussi bien que la personnalité civile pour toute société se soumettant à des conditions de publicité suffisantes,

Qu'au contraire la loi de réaction de 1884 restreint toutes ces libertés:

1- en imposant au syndicat une forme déterminée,

2- en maintenant les articles 414 et 415 du Code pénal,

3- en écartant des administrations syndicales les membres des syndicats nés à l'étranger,

4- en interdisant aux syndicats de tirer profit de la location de leur immeuble,

Le Congrès déclare œuvre de police et de réaction la loi du 21 mars 1884 et engage les Chambres syndicales et les groupement ouvrier de chaque région, à se grouper autour de l'union fédérative de leur région, pour résister solidairement à la mise en œuvre de cette loi, en même temps qu'il invite tous les groupements à adhérer à la ligue de résistance qui s'est constituée à Paris à cet effet».

Il faudra plusieurs années avant que le monde ouvrier se réconcilie avec la loi et lui découvre, à l'usage, beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients. En 1886, le *Congrès ouvrier* de Lyon se prononçait encore contre elle à une imposante majorité: 74 voix contre 28.

Mais en fait, de même qu'il existait déjà nombre d'associations et de ligues de patrons et de chefs d'industrie, il y avait aussi de nombreux syndicats ouvriers non déclarés. On en trouvait à Paris, à Lyon, à Marseille, à Lille, à Bordeaux, au Havre, à Rouen, etc... Une fois de plus la loi était née d'un besoin et n'avait fait que légaliser des institutions existantes. Bon gré, mal gré, ceux qui la condamnaient finirent par l'accepter, quitte à tourner ou enfreindre certaines de ses prescriptions. Reconnaissons d'ailleurs que les pouvoirs publics se montrèrent tolérants dans l'ensemble et n'exigèrent pas toujours la scrupuleuse observation des prescriptions légales.

Une évolution se faisait lentement dans les esprits et ceux qui avaient condamné la reconnaissance du droit de coalition admettaient maintenant qu'en somme, la loi de 1864 avait plutôt de bons effets.

«L'opinion publique devenue très tolérante, admet aujourd'hui, très généralement les grèves comme l'expression des volontés d'un groupe, sans y ajouter aucune idée de criminalité, lorsqu'elles s'achèvent sans violences. Et le très modéré Paul Leroy-Beaulieu constate que "depuis qu'elles sont devenues licites et assez fréquentes, les grèves se sont dégagées en général des violences et des désordres qui les déshonoraient"» (301).

C'était un hommage rendu à la fois à la mentalité des travailleurs et à leur organisation.

(300) E. Beau de Loménie, *«Les responsabilités des dynasties bourgeoises»*, Paris, 1947, t.2, p.48.

(301) François Bernard, *«La condition du travail et les grèves récentes de Marseille»*, *Journal des Économistes*, mars 1884.